

**RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI**  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
BUREAU NATIONAL DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (BNDB)

&

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN)

&

PROGRAMME DES NATIONS-UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

&

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN)  
LABORATOIRE DE ZOOLOGIE (REPTILES & AMPHIBIENS)  
25, RUE CUVIER  
F-75005 PARIS, FRANCE

\*\*\*\*\*

# **REPTILES & AMPHIBIENS DE LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI**

\*\*\*\*\*

Rapport sur la mission herpétologique de Ivan INEICH  
Avril 1999

**« IN THE ACCOMPANYING CHART SHOWING THE DISTRIBUTION IN AFRICA OF THE VARIOUS GENERA, IT WILL BE NOTED THAT FRENCH SOMALILAND IS OMITTED. THIS IS ON ACCOUNT OF THE NEGLECTED STATE OF THE HERPETOLOGY OF THAT COUNTRY FOR WHICH I HAVE FAILED TO FIND A SINGLE RECORD OF ANY GECKO BEING TAKEN ».**

« DANS LE TABLEAU SYNTHÉTIQUE QUE JE FOURNI POUR ILLUSTRER LA DISTRIBUTION DES DIFFÉRENTS GENRES DE GECKOS EN AFRIQUE, IL FAUT REMARQUER QUE LA SOMALIE FRANÇAISE (NDT : RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI) EST OUBLIÉE. CECI INDIQUE L'ÉTAT NÉGLIGÉ DE L'HERPÉTOLOGIE DE CE PAYS POUR LEQUEL JE N'AI PAS TROUVÉ LA MOINDRE MENTION D'UN GECKO ».

ARTHUR LOVERIDGE, 1947 : 15  
REVISION OF THE AFRICAN LIZARDS OF THE FAMILY GEKKONIDAE.  
*BULLETIN OF THE MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY*, **98**(1)

# REPTILES ET AMPHIBIENS DE LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

## BILAN DES CONNAISSANCES À L'AUBE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE.

- Rapport de mission de Ivan INEICH, avril 1999 -

Muséum national d'Histoire naturelle  
Laboratoire de Zoologie (Reptiles & Amphibiens)  
25, rue Cuvier  
F-75005 Paris, France  
Téléphone et fax : 01.40.79.34.92  
E-mail : INEICH@CIMRS1.MNHN.FR

La République de Djibouti a été presque totalement délaissée en ce qui concerne l'inventaire de sa faune et de sa flore. Il est grand temps de combler cette lacune. Ce pays se situe en effet à un carrefour biogéographique important et la richesse de sa biodiversité est considérable par rapport à la surface du pays (moins de 25000 km<sup>2</sup>). Comme le constatait LOVERIDGE dès 1947 (voir ci-dessus), les données concernant les geckos de la République de Djibouti, et plus généralement les amphibiens et les reptiles, font considérablement défaut. C'est pour cette raison que nous avons été obligé, dans le présent travail, de choisir une orientation plutôt systématique de notre inventaire : il faut savoir ce qui existe dans le pays, ce qui pourrait exister mais n'a pas encore été certifié, mais aussi ce qui a été mentionné à tort. Nous avons ainsi pu recenser 88 espèces d'amphibiens et de reptiles présentes, potentiellement présentes ou mentionnées par erreur pour la République de Djibouti. C'est seulement après l'achèvement de l'inventaire que l'écologie des animaux présents pourra être appréhendée en détails.

L'étude que nous avons entreprise dans le cadre du programme d'inventaire herpétologique de la République de Djibouti se base sur trois grands axes complémentaires :

- synthèse bibliographique de toutes les informations disponibles sur les amphibiens et les reptiles de la République de Djibouti ;
- étude détaillée des collections anciennes et récentes de la République de Djibouti conservées au Muséum national d'Histoire naturelle (Paris)
- étude du matériel collecté durant notre séjour sur le terrain (près de 120 spécimens) et observations écologiques et comportementales.

Durant le séjour sur le terrain, nous avons également formé un scientifique local, Monsieur Moussa Omar Youssouf, aux techniques herpétologiques (observation, collecte et conservation de spécimens, manipulation des serpents, orientation, photographie, biologie des amphibiens et des reptiles).

## A) La synthèse bibliographique

Le premier travail sur l'herpétofaune de Djibouti est celui de BOULENGER (1897) dans lequel il décrit un nouveau lézard de la famille des Lacertidae provenant d'Obok, *Mesalina martini*. C'est ensuite deux petits travaux de HOOFIEN (1961, 1962) consacrés aux geckos, puis quelques mentions éparées faites par LANZA (1983) à partir des collections du Musée de Florence qui complètent nos connaissances. Le Musée d'Histoire naturelle de Genève possède une petite collection d'environ 70 amphibiens et reptiles de Djibouti ramassés en septembre 1987 par W. Zinniker et R. Fortina. Cette collection est étudiée par SCHÄTTI (1989).

Selon le dernier inventaire herpétologique réalisé pour la République de Djibouti, celui de SCHÄTTI (1989 : 909) et la synthèse qui en découle, les espèces suivantes sont répertoriées « avec certitude » du pays : *Bufo dodsoni*, *Bufo pentoni*, *Ptychadena anchietae*, *Hemidactylus flaviviridis*, *H. turcicus*, *Pristurus flavipunctatus*, *P. rupestris*, *Ptyodactylus hasselquistii*, *Tarentola annularis*, *Chamaeleo africanus*, *Ch. dilepis ssp.*, *Agama spinosa*, *Stellio annectans* [maintenant *Acanthocercus annectans*], *Uromastix ocellata*, *Latastia b. boscai*, *L. doriai scortecii*, *Mesalina martini*, *Philochortus hardeggeri*, *Pseuderemias brenneri*, *P. s. striata*, *Mabuya cf. brevicollis (M. somalica* selon LANZA, 1983), *M. q. quinquetaeniata*, *Varanus exanthematicus microstictus*, *Coluber rhodorachis subniger*, *Lamprophis maculatus*, *Psammophis punctulatus*, *Naja pallida* et *Echis pyramidum*.

## B) Les collections du Muséum de Paris (MNHN)

Nous n'étudierons, dans le cadre de notre travail, que les collections de la République de Djibouti conservées au MNHN. Il existe cependant d'autres collections, nettement moins importantes, mais dont l'intérêt est limité. Ainsi, le Natural History Museum de Londres détient des spécimens de Djibouti qui proviennent d'une expédition, la Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, réalisée entre juillet 1968 et août 1969. Ce matériel comprend 17 spécimens, BMNH 1971.1463-1479, mais deux d'entre eux viennent d'Ethiopie (BM 1971.1475-1476) (SCHÄTTI, 1989 ; C.J. McCarthy, comm. pers., 04/1999). Ce matériel a été partiellement étudié et mentionné dans le travail de SCHÄTTI (1989). Le Département de zoologie de l'Université de Tel Aviv en Israël possède une petite collection de geckos étudiée par HOOFIEN (1961).

Plusieurs anciennes collections plus ou moins importantes ont été enregistrées au MNHN mais aucune d'elles n'a jamais été étudiée en détail ni son contenu publié. Nous avons donc inclus ce matériel inédit dans notre étude, ce qui nous a permis de signaler ici pour la première fois plusieurs espèces nouvelles pour le pays. Il comprend les collections réalisées ou rapportées par Devaux en 1892 (15 exemplaires), Jousseume en 1893 (77 exemplaires), Maindron en 1893 (40 exemplaires), Coutière en 1897 (6 exemplaires), le Vicomte du Bourg de Bozas en 1901 (4 exemplaires), Gravier en 1904 (4 exemplaires) et Chédeville en 1959 (57 exemplaires). Malheureusement, plusieurs spécimens de ces anciennes collections n'ont pu être retrouvés dans les collections MNHN et il nous semble raisonnable de considérer la plupart d'entre eux comme disparus.

Enfin, Roland Vernet a réalisé une mission herpétologique à Djibouti en juin 1993, dans le cadre d'un projet financé par la CCE (Commission des Communautés Européennes). Il a déposé 24 reptiles de la République de Djibouti dans les collections du Muséum de Paris (MNHN 1996.220-243) en 1996. Ses collectes proviennent de la région d'Ali Sabieh, au sud du pays [11°09'30'' Nord, 42°41'48'' Est] : Oued Wada Weyn, Oued Obodley et Oued Inki Eyla.

## C) Notre séjour sur le terrain

Notre mission de terrain était de courte durée. Nous avons par conséquent jugé plus utile et plus « rentable » de ne prospecter qu'une zone géographique restreinte du pays et d'en avoir une vision assez complète de son herpétofaune, plutôt que de prospecter plusieurs zones durant des périodes trop courtes pour en avoir une image juste. Nous avons orienté, après des discussions avec les responsables du programme, nos recherches dans le Massif du Goda, plus particulièrement dans les régions de Dittilou, de la Forêt du Day et de Bankoualé ; cette zone est particulièrement importante pour la biodiversité de Djibouti. Ce séjour sur le terrain nous a permis de rassembler une collection d'environ 120 amphibiens et reptiles déposés dans les collections du MNHN. Ce matériel récent comprend plusieurs lézards et serpents nouveaux pour le pays et permet de confirmer la présence de nombreuses espèces.

#### **D) Formation d'un herpétologiste local**

Monsieur Moussa Omar Youssouf nous a accompagné durant la totalité de notre séjour sur le terrain. Nous lui avons enseigné les notions élémentaires sur la biologie des amphibiens et des reptiles : rythme de vie, alimentation, reproduction, appareil venimeux, biologie générale. Il a pu se familiariser avec la photographie des reptiles et des amphibiens. Un double des diapositives que nous avons réalisé durant notre séjour sera déposé au Laboratoire de l'Environnement, ce qui permettra de conserver sur place une iconographie des espèces rencontrées. Nous avons également enseigné à Monsieur Omar Youssouf les techniques de collecte et de manipulation des reptiles et des amphibiens (de nuit et de jour), ainsi que leur préservation (formol puis alcool) et l'étiquetage des spécimens pour la réalisation d'une collection de référence. L'établissement d'une telle collection devra être une des priorités pour le pays dès que la structure pouvant l'héberger et surtout l'entretenir existera. La localisation précise des points de collecte et/ou d'observation a été faite à l'aide d'un GPS ; nous avons initié Monsieur Omar Youssouf à son maniement.

## PROGRAMME DE LA MISSION

- Dimanche 18 avril 1999 :** départ de Paris
- Lundi 19 avril 1999 :** achat des provisions pour le séjour sur le terrain  
départ pour le Campement de Dittilou vers 15 heures
- Mardi 20 avril 1999 :** exploration vers l'oued Douda  
(42°40,901' Est - 11°46,324' Nord)
- Mercredi 21 avril 1999 :** exploration autour de Dittilou  
(42°40,902' Est - 11°46,923' Nord)
- Jeudi 22 avril 1999 :** exploration autour de Dittilou  
(42°42,001' Est - 11°48,002' Nord)  
villages de Melaba et de Birsiha
- Vendredi 23 avril 1999 :** départ pour la Forêt du Day avec le dromadaire pour porter  
les affaires
- Samedi 24 avril 1999 :** Forêt du Day et villages autour  
(42°38,400' Est - 11°46,872' Nord)
- Dimanche 25 avril 1999 :** Forêt du Day et villages autour  
(42°38,717' Est - 11°46,626' Nord)
- Lundi 26 avril 1999 :** départ de la Forêt du Day pour Bankoualé avec le dromadaire
- Mardi 27 avril 1999 :** départ de Bankoualé pour Dittilou avec le dromadaire
- Mercredi 28 avril 1999 :** retour de Dittilou vers Djibouti
- Jeudi 29 avril 1999 :** présentation des premiers résultats de la mission herpétologique  
devant le Comité à la Direction de l'Environnement.
- Vendredi 30 avril 1999 :** préparation des affaires et conditionnement des spécimens  
retour vers Paris
- Samedi 1 mai 1999 :** arrivée à Paris

## MATÉRIEL ET MÉTHODES

### Comment collecter les amphibiens et les reptiles ?

Les techniques de collecte des amphibiens et des reptiles sont très diverses, allant des plus douces (collecte manuelle) aux plus offensives (pistolet à grenaille) pour les espèces farouches et difficiles à collecter. Le pistolet à grenaille permet de collecter des espèces rapides qui manifestent une distance de fuite importante : ces lézards vont fuir dès que l'on se trouvera à cinq-six mètres d'eux. Leur capture est délicate manuellement. Cependant, étant donné le risque lié au transport d'une arme en République de Djibouti, même une arme inoffensive comme ce type de pistolet, nous avons jugé plus prudent de ne pas l'utiliser durant notre mission. Nous avons principalement repéré nos animaux à vue, soit durant leur activité, soit en soulevant des cailloux, souches et divers objets du sol pour y observer les espèces nocturnes durant la journée. Nous avons également détaché les lambeaux d'écorce quand cela était possible pour trouver dessous des espèces nocturnes qui se reposent la journée. Une fois un animal localisé, il a été collecté soit manuellement et dans ce cas le fait d'être à plusieurs personnes facilite grandement l'opération car certains lézards arboricoles (*Pristurus*, *Acanthocercus*, *Agama* par exemple) changent souvent de côté sur le tronc ou sur le mur quand ils se sentent menacés. Les grenouilles et crapauds ont été collectés manuellement, mais une époussette peut beaucoup faciliter cette opération. Nous avons également utilisé les grands élastiques (environ 25 cm de longueur) pour « tirer » les lézards les plus rapides et les moins faciles à approcher. Cet outil permet d'assommer un lézard de taille moyenne (par exemple *Mabuya q. quinquetaeniata*) à une distance d'environ 2 à 3 mètres. Plus rarement et face à des animaux très craintifs et vifs (comme par exemple *Agama spinosa* ou *Acanthocercus annectans*), les habitants de certains villages qui nous venaient en renfort ont utilisé efficacement des cailloux pour les assommer.

### Comment conserver un amphibien ou un reptile ?

Une fois un animal capturé, nous l'emportons dans un sac en toile ou un sac en plastique (du type sac à congélation) jusqu'au campement. Nous le photographions ensuite puis nous lui injectons un produit euthanasiant (pentobarbitol de sodium) dans la région cardiaque. La mort survient très rapidement et l'animal ne doit pas souffrir. Les amphibiens sont ensuite directement placés dans du formol à 10% en ayant pris soin auparavant de leur fixer une étiquette avec un numéro qui se rapporte à un carnet de terrain sur lequel figure la date et l'heure de collecte, la localisation précise du lieu de collecte, une description sommaire du biotope de l'animal et de sa coloration sur le vivant et toutes les autres remarques que l'on juge digne d'intérêt, notamment les coordonnées géographiques de son point de collecte déterminées à l'aide d'un GPS. Pour les lézards, une fois l'animal sacrifié, on prendra soin d'injecter dans la base de la queue, à environ 1 à 2 cm du cloaque, du formol dilué à 10% pour faire éventuellement ressortir les hémipénis (organes sexuels) des mâles mais aussi pour injecter du formol dans les cuisses et dans la région du cloaque. On injectera ensuite de ce même formol dilué dans le cloaque de façon à en remplir la cavité abdominale mais sans trop gonfler l'animal sous peine de le déformer. On lui fixe une étiquette avec son numéro de terrain permettant de retrouver les informations qui le concerne dans le carnet de terrain. On place ensuite l'animal sur un papier sopalin dans une boîte du type « tupperware » en lui donnant une position naturelle qui permettra par la suite de l'identifier plus facilement (lamelles des doigts et des orteils écartés, queue repliée, ...). Les grenouilles et autres amphibiens sont également placés sur ce sopalin en leur donnant une position aussi naturelle que

possible. En ce qui concerne les serpents, l'euthanasie et la fixation dans le formol sont identiques aux lézards, si ce n'est que l'animal sera placé dans le formol dilué en lui donnant une forme circulaire ou ovale, écailles ventrales orientées vers le fond de la boîte. Tout comme les lézards, les serpents mâles possèdent des hémipénis qu'il faudra prendre soin de faire ressortir car ils permettent souvent d'identifier plus facilement un animal. Notons encore que le formol du commerce est souvent marqué « formol à 40% » mais qu'il s'agit bien de ce formol qu'il faudra diluer à 10% c'est à dire une dose de ce formol du commerce additionnée de 9 doses d'eau. Les animaux placés dans la boîte sur le sopalin seront ensuite recouvert d'un autre papier sopalin puis imbibés de formol dilué à 10% (environ 1 à 2 cm au fond de la boîte). On placera le couvercle hermétique sur la boîte qui sera posée dans un endroit stable (éviter alors les voitures en mouvement ou même ... le dos des dromadaires) tant que les animaux ne seront pas rendus rigides par la fixation. La fixation durera ensuite environ 48 heures. Après ce délai, les animaux seront parfaitement rigides et conserveront indéfiniment la forme qui leur aura été donnée. On peut ensuite, si l'on n'a pas le choix, les laisser encore dans le formol dilué pour plusieurs jours ou semaines, mais il faut savoir que ces animaux fixés dans le formol devront, dès que possible, être conservés dans de l'alcool à 75°. En effet, le formol, à la longue, aura, de par son acidité, un effet négatif sur le squelette des animaux qui va se fragiliser et se dissoudre. Une fois dans l'alcool à 75°, ces spécimens doivent être stockés dans des bocaux parfaitement étanches et surtout à l'abri de la lumière et si possible de la chaleur. Ils se conserveront ainsi plusieurs siècles et de nombreuses générations pourront les utiliser par la suite. Ils permettront aussi de vérifier la présence effective d'une espèce dans le pays par un examen direct du spécimen. En effet, une mention d'une espèce sans un spécimen qui permet de l'attester, ne peut être considérée comme fiable.

### **Comment déterminer un amphibien ou un reptile de la République de Djibouti ?**

Nous disposons à l'heure actuelle de quatre excellentes clés permettant d'identifier les amphibiens et les reptiles de la République de Djibouti, bien que ces clés concernent la Somalie, l'Erythrée ou l'Ethiopie. Elles peuvent se compléter mutuellement et il ne faut surtout pas oublier, après une identification à l'aide d'une clé de détermination, de lire la description ou même plusieurs descriptions aussi détaillées que possible de l'espèce concernée. Nous fournissons ci-dessous la liste de clés de détermination des amphibiens et des différents groupes de reptiles : ces outils correspondent à ceux que nous avons utilisé dans le cadre de ce travail.

- Pour déterminer un amphibien : LARGEN (1997)
- Pour déterminer une tortue : LARGEN (1997)
- Pour déterminer un lézard : PARKER (1942) et LARGEN (1997)  
Famille des Scincidae : LANZA & CARFI (1968)
- Pour déterminer un serpent : PARKER (1949), LARGEN & RASMUSSEN (1993) et LARGEN (1997)

D'autres travaux plus spécifiques à un genre ou à une espèce peuvent ensuite être consultés utilement [par exemple ARILLO et al., 1967 pour les lézards de la famille des Lacertidae appartenant au genre *Latastia*]. Ces travaux sont répertoriés dans la bibliographie que nous fournissons en annexe et le plus souvent nous les citons dans la rubrique qui concerne l'espèce en question dans la suite de ce texte.



## \* RESULTATS \*

### LISTE DES ESPÈCES CONNUES DE DJIBOUTI OU DONT LA PRÉSENCE EST PROBABLE

\*-----\*

Pour chaque espèce, nous fournissons la liste des spécimens examinés, son abondance dans la République de Djibouti (? = abondance inconnue, commun, rare, très rare) et une discussion des mentions répertoriées dans la bibliographie. Chaque fois que nous l'avons jugé nécessaire, nous donnons une description détaillée du ou des spécimens concernés.

#### AMPHIBIENS

Deux familles d'amphibiens (Bufonidae et Ranidae) sont présentes dans la République de Djibouti. Plusieurs espèces de crapauds du genre *Bufo* ont été mentionnées du pays mais la taxinomie de ce groupe est encore trop imparfaitement connue pour les considérer comme fiables sans examen des spécimens concernés. Seule la présence de *Bufo dodsoni* semble clairement établie pour le moment.

#### Famille des Bufonidae

##### 1) *Bufo blanfordi* Boulenger, 1882

Nom commun français : Crapaud de Blanford.

Abondance : ?

Distribution : Ethiopie et nord de la Somalie.

Habitat : oueds et zones proche de l'eau. Espèce typique des zones arides somaliennes.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce en République de Djibouti comme potentiellement probable puis, curieusement, en mentionne trois spécimens conservés au Muséum de Genève et provenant respectivement de Djibouti (2) et de Dikhil (1). Deux exemplaires des collections du Muséum de Paris (MNHN 1893.120-121, Obock, coll. Maindron, 1893) sont catalogués comme *Bufo blanfordi*. Ils n'ont pas été retrouvés durant ce travail et doivent être considérés comme disparus. Nous pensons cependant qu'il s'agit, comme tous les autres *Bufo* que nous avons identifiés de la République de Djibouti, de *Bufo dodsoni* (voir ci-dessous).

##### 2) *Bufo dodsoni* Boulenger, 1895

Nom commun français : Crapaud de Dodson.

Abondance : commun.

Distribution : sud-est de l'Egypte à la Somalie et Djibouti. Espèce typique des zones désertiques d'Afrique du Nord.

Habitat : Bords d'oueds, zone temporairement humides.

Matériel examiné : MNHN 1892.285, Obock, coll. Devaux, 1892 ; MNHN 1893.92, Obock, coll. Maindron, 1893 ; MNHN 1895.432-434, Obock, coll. Jousseau, 1893 ; MNHN 1897.122, Djibouti, coll. Coutière, 1897 ; MNHN 1904.613-614, puits de la Doudah, coll. Gravier, 1904 [MNHN 1904.614 n'a pas été retrouvé] ; MNHN 1960.125-132, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; INEICH (5 exemplaires sans numéro de terrain), région de Bankoualé, dans l'eau ou sur les bords des petits bras de l'oued principal qui constitue la piste allant de Bankoualé vers Dittilou, environ 1 km en aval du village d'Ardo, altitude environ 700 m, 27 avril 1999, 11h.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de ce crapaud comme certifiée (SCHÄTTI, 1989 : 909). Un exemplaire de ce crapaud provenant de Alaili Dadda [43°02' Est - 11°59' Nord] en République de Djibouti est conservé dans les collections du British Museum à Londres (BMNH 1971.1463, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969). Ce crapaud est signalé de Djibouti par LANZA (1983), qui le mentionne de Somalie et d'Ethiopie. *Bufo brevipalmata* (sic !) Ahl, 1924 en est un synonyme d'après cet auteur. Les spécimens MNHN 1893.92, 1895.432-434, 1897.122, 1904.613-614 ont été déterminés par Mills Tandy en 1971, l'un des auteurs de la description du taxon *Bufo xeros*. Ces identifications sont par conséquent fiables. Nous avons observé de nombreux jeunes crapauds (10 à 15 mm de longueur totale) et collecté cinq d'entre eux dans l'eau de l'oued principal situé dans la région de Bankoualé [piste de la Forêt du Day vers Bankoualé]. Nous les attribuons à cette espèce.

### 3) *Bufo garmani* Meek, 1897

Nom commun français : Crapaud de Garman.

Abondance : ?

Distribution : populations disjointes en Afrique de l'est jusqu'au nord de l'Afrique du sud, y compris l'Angola.

Habitat : Bords d'oueds, zones temporairement humides. Espèce des savanes d'Afrique orientale.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

### 4) *Bufo pentoni* Anderson, 1893

Nom commun français : Crapaud de Penton.

Abondance : ?

Distribution : de la Mauritanie jusqu'à la Mer Rouge, côtes du Soudan, Ethiopie et péninsule Arabe.

Habitat : Bords d'oueds, zones temporairement humides, steppes. Espèce typique des zones désertiques d'Afrique du Nord.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère ce crapaud comme présent à Djibouti. Le Muséum de Genève en possède deux exemplaires provenant de Djibouti.

**5) *Bufo xeros* M. Tandy, J. Tandy, Keith & MacKay, 1976**

Nom commun français : /

Abondance : ?

Distribution : Afrique sub-saharienne, au sud jusqu'en Tanzanie. Espèce typique des zones désertiques d'Afrique du Nord.

Habitat : Zones très sèches temporairement humides, steppes.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

**Famille des Ranidae**

**6) *Ptychadena anchietae* (Bocage, 1867)**

Nom commun français : /

Abondance : commun.

Distribution : Ethiopie, Djibouti, ouest du Congo au Zaïre, Natal, République d'Afrique du Sud et Angola.

Habitat : Oueds et bordures des rivières. Espèce des savanes d'Afrique de l'Est mais dont le statut est encore incertain.

Matériel examiné : **MNHN 1970.981-982**, Dikkie [= Dikhil ?], coll. ? ; **INEICH 103** ( ) et **107** ( ), région de Dittilou, oued Douda, 42°40,901' Est - 11°46,324' Nord, 20 avril 1999 ; **INEICH 110-112** ( ), région de Dittilou, oued du Campement de Dittilou, 42°41,610' Est - 11°46,864' Nord, 19 avril 1999 ; **INEICH 137-138** ( ), région de Dittilou, oued Toha en aval de Dittilou, 42°41,888' Est - 11°46,471' Nord, 22 avril 1999 ; **INEICH 307-310** ( ), région de Dittilou, oued du Campement de Dittilou, 42°41,610' Est - 11°46,864' Nord, altitude environ 800 m, 27 avril 1999, 21h.

SCHÄTTI (1989 : 914) mentionne dix spécimens de cette grenouille déposés au Muséum de Genève en Suisse : 9 de Djibouti et un de Tadjoura. Ils proviennent de Djibouti et de Tadjoura. L'espèce est distribuée en Ethiopie et jusqu'en Afrique du Sud. Comme le note PERRET (1976 : 19-20), cette espèce est valide et ne doit pas être placée dans la synonymie de *Ptychadena mascareniensis*. Cet auteur précise également que *Ptychadena abyssinica* est un synonyme de *P. anchietae*. La taille des femelles est bien plus importante que celle des mâles ; ces derniers présentent des sacs vocaux dont l'ouverture est clairement visible ventralement.

**7) *Tomopterna cf. cryptotis* (Boulenger, 1907) - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Tomopterne sans tympan.

Abondance : commun

Distribution : Afrique sub-saharienne, à l'exception des zones les plus méridionales.

Habitat : Oueds et rivières.

Matériel examiné : **MNHN 1960.133-134**, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 [MNHN 1960.134 est un squelette] ; **MNHN 1999.6504**, Randa, coll. Chédeville, 1959 [dans l'estomac du serpent *Coluber rhodorachis subniger* MNHN 9599] ; **INEICH 305**, région de Bankoualé, dans le lit

de l'oued principal qui constitue la piste de Bankoualé à Dittilou, environ 1 km en aval du village de Ardo, altitude environ 700 m, 27 avril 1999, 11h.

Nous avons trouvé un spécimen de cette espèce dans l'estomac d'un serpent *Coluber rhodorachis subniger* (MNHN 9599) collecté à Randa, de Djibouti. La détermination a été faite par Anne-Marie Ohler que nous remercions ici. Malgré son séjour dans l'estomac du serpent, ce spécimen est encore en bon état. Deux autres spécimens sont conservés dans les collections MNHN (MNHN 1960.133 et 134, ce dernier sous la forme d'un squelette). La nomenclature de ces grenouilles est encore très confuse mais dans tous les cas, le binôme *Pyxicephalus delalandii* [utilisé pour les spécimens de Djibouti des collections MNHN] ne peut être appliqué aux populations de Djibouti que nous attribuons pour le moment, en suivant partiellement LARGEN (1997), à *Tomopterna* cf. *cryptotis* (Anne-Marie Ohler, comm. pers.). Ce dernier taxon, comme le fait remarquer LANZA (1983 : 198), nécessite une révision : « This species, which badly needs a revision, lives in savannas ... ». Nous avons collecté un spécimen juvénile de cette espèce qui se trouvait dans l'eau ou sur les bords proches de l'oued qui constitue la piste de Bankoualé vers Dittilou. Il était actif vers 11 heures du matin et son biotope était similaire à celui des *Bufo dodsoni* observés et collectés dans ce même endroit.

## REPTILES

Les tortues terrestres sont absentes de la région prospectée durant notre séjour sur le terrain (Dittilou, Day et Bankoualé). Cette zone est très escarpée et cette lacune, confirmée dans chaque station par les habitants, est compréhensible. Par contre, dans d'autres parties du pays, il existe au moins une espèce de tortue terrestre, *Geochelone pardalis*, la Tortue-léopard. La présence de cinq tortues marines en République de Djibouti est fortement probable, mais nécessite d'être confirmée pour la majorité d'entre elles.

### Tortues - Famille des Cheloniidae

#### 8) *Caretta caretta* (Linné, 1758)

Nom commun français : Caouanne.

Abondance : ?

Distribution : Océans Pacifique, Indien et Atlantique, le long des côtes.

Habitat : Mer, le long des côtes.

Matériel examiné : néant.

La présence de cette tortue marine en République de Djibouti est fortement probable. Elle est signalée de Somalie par LANZA (1983 : 200) et d'Erythrée par LARGEN (1997 : 75).

#### 9) *Chelonia mydas* (Linné, 1758)

Nom commun français : Chélonée franche.

Abondance : ?

Distribution : Océans Pacifique, Indien et Atlantique, le long des côtes.

Habitat : Mer, le long des côtes.

Matériel examiné : néant.

La présence de cette tortue marine en République de Djibouti est fortement probable. Elle est signalée de Somalie par LANZA (1983 : 200) sous le nom de *Chelonia mydas japonica* (Thunberg, 1787) et d'Erythrée par LARGEN (1997 : 75).

#### 10) *Eretmochelys imbricata* (Linné, 1766)

Nom commun français : Caret.

Abondance : ?

Distribution : Océans Pacifique, Indien et Atlantique, le long des côtes.

Habitat : Mer, le long des côtes.

Matériel examiné : néant.

L'ancienne collection remise au MNHN par Maindron en 1893 renfermait une tortue marine en peau étiquetée « *Eretmochelys imbricata* », provenant d'Obock (MNHN 1893.105). Elle n'a pas été retrouvée en 1999. Une carte postale éditée par la Société « DISCO RAMA », B.P. 511 à Djibouti, toujours en vente en mai 1999 sur place, représente deux tortues dont une tortue marine de cette espèce avec la légende suivante : « Tortue de Mer à Ras Siyyan ». Cette localité se situe en face des Iles Sawabi' (Les Sept Frères) [12°28'Nord - 43°20'Est]. L'illustration correspond effectivement à *Eretmochelys imbricata*. Cette tortue est signalée de Somalie par LANZA (1983 : 200) sous le nom d'*Eretmochelys imbricata bissa* (Rüppell, 1835) et d'Erythrée par LARGEN (1997 : 75).

#### 11) *Lepidochelys olivacea* (Eschscholtz, 1829)

Nom commun français : Chélonée olivâtre.

Abondance : ?

Distribution : Océans Pacifique, Indien et Atlantique, le long des côtes.

Habitat : Mer, le long des côtes.

Matériel examiné : néant.

La présence de cette tortue marine en République de Djibouti est fortement probable. Elle est signalée de Somalie par LANZA (1983 : 201) et d'Erythrée par LARGEN (1997 : 76).

### Tortues - Famille des Dermochelyidae

#### 12) *Dermochelys coriacea* (Linné, 1766)

Nom commun français : Tortue-luth.

Abondance : ?

Distribution : Océans Pacifique, Indien et Atlantique, le long des côtes.

Habitat : Mer, le long des côtes.

Matériel examiné : néant.

La présence de cette grosse tortue marine en République de Djibouti est fortement probable. LANZA (1981 : 201) la signale de Somalie.

## Tortues - Famille des Testudinidae

### 13) *Geochelone pardalis babcocki* (Loveridge, 1935)

Nom commun français : Tortue léopard commune.

Abondance : ?

Distribution : Afrique de l'est jusqu'en Afrique du sud.

Habitat : Milieux ouverts, savanes.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable. Une carte postale éditée par la Société « DISCO RAMA », B.P. 511 à Djibouti, toujours en vente en mai 1999 sur place, représente deux tortues dont une tortue léopard avec la légende suivante : « Tortue terrestre des Monts goda ». L'illustration correspond effectivement à *Geochelone pardalis babcocki*, mais il est peu probable que cette tortue soit présente dans les reliefs escarpés des Monts Goda. Nous avons questionné de nombreux habitants dans la zone du Campement de Dittilou, dans la Forêt du Day et dans la zone de Bankoualé : les réponses étaient toujours identiques, les tortues terrestres sont absentes de ces zones. Nous pensons cependant que la Tortue-léopard est présente en République de Djibouti, mais certainement pas dans les zones abruptes et rocailleuses comme celles que nous avons prospectées durant notre mission d'avril 1999.

### 14) *Kinixys belliana belliana* Gray, 1831

Nom commun français : Kinixys de Bell de l'est.

Abondance : ?

Distribution : Cette sous-espèce n'est présente qu'en Afrique de l'est.

Habitat : Forêts, zones couvertes de végétation.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

## Crocodiles

Plusieurs personnes signalent la présence de crocodiles dans le Lac Abhé [11°20'Nord, 41°50' Est]. En fait, le pH de ce lac est très élevé, aux alentours de 12, ce qui rend difficile l'installation de nombreuses formes de vie, surtout les vertébrés. Par contre, des plaques de sédiments du fond se détachent régulièrement et viennent flotter à la surface. Leur teinte gris bleuté et leur forme font penser, dans la brume, à des crocodiles, mais il ne s'agit en fait que d'une fausse vision (Prof. A. COUTE, Directeur du Laboratoire de Cryptogamie du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, comm. pers. 03/1999). Par contre, il semblerait que des populations de crocodiles soient encore présentes dans d'autres points du pays (probablement la partie la plus occidentale), mais elles ne sont pas encore localisées.

## Lézards - Famille des Agamidae

### 15) *Acanthocercus annectans* (Blanford, 1870)

Nom commun français : Agame de Blanford.

Abondance : commun.

Distribution : Ethiopie, Djibouti, Somalie et Kenya.

Habitat : Forêts claires et falaises escarpées, bordures encaissées des oueds.

Matériel examiné : MNHN 1893.81, Obock, coll. Maindron, 1893 ; MNHN 1996.222-225, Oued Wada Weyn, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993 ; MNHN 1996.226-229, Oued Inki Eyla, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993 ; INEICH 158, Forêt du Day, autour du village près de la forêt, altitude environ 1450 m, 42° 38,396' Est - 11°46,880' Nord, 24 avril 1999 ; INEICH 188, Forêt du Day, autour du village, altitude environ 1450 m, 42°38,396' Est - 11° 46,880' Nord, 25 avril 1999 ; INEICH 301, région de Bankoualé, sur les bords du lit de l'oued principal qui constitue la piste allant de la Forêt du Day vers Bankoualé, environ 3 km en amont de Bankoualé, altitude environ 700 m, 26 avril 1999 ; INEICH 302, région de Bankoualé, autour du village de Bankoualé, altitude environ 600 m, 42°40,473' Est - 11°49,405' Nord, 26 avril 1999.

La partition du genre *Stellio* entre les genres *Laudakia* et *Acanthocercus* est due à BAIG & BÖHME (1997). *Acanthocercus annectans* est mentionné de la République de Djibouti par LANZA (1990 : 420) sous le nom de *Stellio annectans*. SCHÄTTI (1989 : 921) signale 4 exemplaires [*Stellio annectans*] de ce pays conservés dans les collections du Muséum de Genève : (2 ; Djibouti) et de Florence : (2 ; Randa). Deux autres spécimens (BMNH 1971.1469, Randa, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969 ; BMNH 1971.1470, Assa Goubi, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969) de cet agame provenant de Djibouti sont conservés dans les collections du British Museum de Londres. Il se rencontre depuis le nord de l'Ethiopie jusqu'au sud de la Somalie. Il semble relativement abondant et se rencontre jusqu'en altitude (1450 m). Contrairement à *Agama spinosa*, il n'apprécie guère les zones ouvertes et préfère les couverts végétaux importants ou les falaises abruptes et ensoleillées des bords de certains oueds.

Les adultes, souvent de grande taille, sont généralement uniformes avec une bande claire médio-dorsale bien délimitée. Le spécimen MNHN 1893.0081 mesure 152 mm du museau au cloaque et sa queue 296 mm, soit une longueur totale de 447 mm. Les individus de taille moyenne présentent souvent des ocelles d'assez grosse taille sur les flancs et une bande médio-dorsale plutôt blanchâtre. Les pores anaux sont disposés sur deux rangées et leurs sécrétions orangées. Les lamelles sous les doigts et sous les orteils ne sont pas munies de deux spicules (mucronées) comme c'est le cas chez *Agama spinosa*. Les épines dans la région du tympan forment plusieurs protubérance d'où émerge généralement une seule épine plus longue que les autres.

### 16) *Acanthocercus phillipsi* (Boulenger, 1895)

Nom commun français : Agame de Phillips.

Abondance : ?

Distribution : régions côtières de Somalie et d'Ethiopie.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

### 17) *Agama rüppelli rüppelli* Vaillant, 1895

Nom commun français : Agame de Rüppel.

Abondance : ?

Distribution : Somalie et Ethiopie.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable. Tous les spécimens de la République de Djibouti conservés dans les collections MNHN sous ce nom sont en fait des *Agama spinosa* mal identifiés.

### 18) *Agama spinosa* Gray, 1831

Nom commun français : Agame épineux.

Abondance : commun.

Distribution : de l’Egypte au nord de l’Ethiopie et à Djibouti.

Habitat : Falaises, habitations, arbres, bords d’oueds.

Matériel examiné : **MNHN 1892.278**, Obock, coll. Devaux, 1892 ; **MNHN 1960.98-106**, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; **MNHN 1960.92-97**, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; **MNHN 1996.230**, Oued Inki Eylä, région d’Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993 ; **INEICH 167**, Forêt du Day, autour du village près de la forêt, altitude environ 1450 m, 42° 38,396’ Est - 11°46,880’ Nord, 24 avril 1999 ; **INEICH 175 et 176**, Forêt du Day, autour du village de Kousralé Goub, altitude environ 1450 m, respectivement 42°38,717’ Est - 11°46,626’ Nord et 42°37,515’ Est - 11°47,000’ Nord, 25 avril 1999 ; **INEICH 177**, Forêt du Day, autour du village de Kousralé Goub, altitude environ 1450 m, 42°37,391’ Est - 11°47,290’ Nord, 25 avril 1999, 10h15 ; **INEICH 178**, Forêt du Day, entre le village de Kousralé Goub et Garab (= Chantier = Maison de l’ancien Gouverneur), altitude environ 1450 m, 25 avril 1999 ; **INEICH 187**, Forêt du Day, autour du village, altitude environ 1450 m, 42°38,396’ Est - 11° 46,880’ Nord, 25 avril 1999.

SCHÄTTI (1989 : 920) mentionne 6 exemplaires provenant de la République de Djibouti et conservés aux Musées de Genève et de Florence : Djibouti (2 ex.), Dora (2 ex.) et Dikhil (2 ex.). Cette espèce est ensuite signalée de la République de Djibouti par LANZA (1990 : 420). Plusieurs spécimens de cet agame provenant de la République de Djibouti sont déposés dans les collections du British Muséum à Londres (BMNH 1971.1466, Assa Goubi, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969 ; BMNH 1971.1467, Forêt de Day, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969 ; BMNH 1971.1468, Alali Dadda, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969). Ces spécimens sont conservés dans les collections des Muséums de Genève et de Florence. Cet agame se rencontre depuis l’Egypte jusqu’au nord de la Somalie. Il affectionne tout particulièrement les zones ouvertes, surtout autour des habitations et dans les constructions humaines pour abriter le bétail.

Les lamelles sous les doigts et sous les orteils comportent deux spicules (mucronées) nettement visibles dont la partie distale est souvent colorée de noir. Les pores anaux sont disposés sur un seul rang et leur sécrétion plutôt blanchâtre. Dans la région du tympan, on remarque la présence d’un certain nombre de bouquets d’épines sensiblement de même taille.



Ce lézard est particulièrement abondant dans et à la périphérie de tous les villages situés sur les plateaux dégagés autour de la Forêt du Day. Ils fréquentent tout particulièrement les amas de pierres qui servent d'enclos aux chèvres. Leur coloration est variable mais beaucoup plus sombre que celle d'*Acanthocercus annectans*.

### 19) *Trapelus pallidus* (Reuss, 1834) - nouvelle espèce pour le pays

Nom commun français : Agame pâle.

Abondance : très rare.

Distribution : de l'Égypte à Djibouti et jusqu'en Israël.

Habitat : ?

Matériel examiné : MNHN 1901.466, Djibouti, coll. Vicomte du Bourg de Bozas, 1901.

Un spécimen juvénile des collections du MNHN est catalogué comme *Agama pallida*. Cet agame ne correspond ni à *Agama spinosa*, ni à *Acanthocercus annectans*. Son examen détaillé permet de le rattacher au genre *Trapelus*, genre non représenté dans la région auparavant. Sa longueur du museau au cloaque est de 56 mm et sa queue mesure 72 mm.

Dans la clé des lézards et des serpents d'Égypte que propose MARX en 1956 (1956 : 4), il ne distingue pas les deux espèces « *Agama mutabilis* Merrem » et « *Agama pallida* Reuss ». Aucun commentaire n'accompagne cette clé. Plus tard, PASTEUR et BONS (1960 : 35) écrivent : « D'autre part, MARX (1956) indiquait que *Agama mutabilis* et *Agama pallida* Reuss, 1834 (conservé par Mertens, 1922) étaient très difficiles à distinguer et pouvaient se révéler synonymes ». Après examen d'une série de 46 spécimens d'Égypte, de Jordanie, d'Irak et de Syrie, PASTEUR et BONS (op. cit.) concluent en la synonymie de *A. pallida* et *A. mutabilis*. Ils notent cependant l'homogénéité de coloration des populations d'Égypte, gris uniformes sans barres transversales foncées ou avec de telles bandes difficilement discernables. Marx accepte cette synonymie par la suite (MARX, 1968). Notre spécimen de Djibouti est gris uniforme avec quatre ocelles blancs de grande taille au niveau de la ligne médio-dorsale et d'une barre transversale sombre qui s'étend latéralement de part et d'autre de chaque ocelle. Les ocelles se situent au niveau du cou, entre les membres antérieurs, au milieu du dos et entre les membres postérieurs. Le ventre est blanc uniforme et la queue est couverte d'anneaux sombres difficiles à distinguer. Nous n'avons comparé ce spécimen qu'avec quelques *T. mutabilis* de Mauritanie desquels il se différencie facilement par sa coloration et son habitus. De plus, les écailles supra- et infra-palpébrales sont nettement moins longues dans la partie médiane des paupières que vers ses bords chez notre spécimen de Djibouti, contrairement à ce qui s'observe sur les *T. mutabilis* de Mauritanie. Il semblerait aussi que le nombre d'écaille supra-ciliaires soit plus important chez notre spécimen que chez *T. mutabilis* de Mauritanie. En se fondant sur ces différences superficielles [qui devront être approfondies par des études ultérieures, impérativement par une comparaison des spécimens types de *Agama mutabilis* et *Agama pallida*], nous préférons ici reconnaître *Agama pallida* [maintenant *Trapelus pallidus*] comme un taxon valide. De plus, connaissant les affinités biogéographiques du peuplement herpétologique de la République de Djibouti, il est peu probable qu'un taxon typiquement du nord-ouest africain soit présent dans cette région. La situation est un peu comparable entre *Agama impalearis* Boettger, 1874 (forme occidentale ; aussi mentionnée sous le nom de *Agama bibronii* Duméril & Bibron, 1851) et *Agama spinosa* (forme orientale), qui appartiennent à un complexe d'espèces. WERNER (1971), dans l'attente de travaux plus approfondis, propose lui aussi de conserver le binôme *Trapelus pallidus* pour les populations du Moyen Orient et nous partageons entièrement son opinion. Comme il le mentionne, la sympatrie des deux espèces en Égypte ne peut être exclue pour le moment. Cet auteur décrit *Agama pallida haasi* dans ce même travail. La coloration de son holotype mâle est absolument comparable à celle de notre spécimen de Djibouti, si ce n'est qu'il est nettement plus sombre ; WERNER (1971 : 224) mentionne clairement la

présence des quatre ocelles qu'il considère plutôt comme des bandes vertébrales blanchâtres qui viennent interrompre les bandes transversales sombres dans leur partie médio-dorsale. Cette coloration ne semble pas se rencontrer chez *Trapelus mutabilis* mais uniquement chez *T. pallidus*. Notons également que la comparaison de notre spécimen avec les deux planches fournies par WERNER (1971 : pl. 1 et 2) montre que sa coloration est intermédiaire entre *T. pallidus pallidus* et *T. pallidus haasi*. Par contre, l'examen de l'ouverture de l'oreille du spécimen de Djibouti montre qu'elle est plus longue que haute et bordée au dessus par un rang d'épines : ces deux caractéristiques sont diagnostiques de *T. pallidus haasi* dont la distribution comprend l'Iraq, le Koweït, la Jordanie et le nord de l'Arabie saoudite (LEVITON et al., 1992).

## 20) *Uromastix ocellata macfadyeni* Parker, 1932

Nom commun français : Fouette-queue de MacFadyen.

Abondance : commun.

Distribution : Afrique de l'est, y compris Djibouti.

Habitat : zones arides.

Matériel examiné : MNHN 1996.231, Oued wada Weyn, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993.

SCHÄTTI (1989 : 922-923, fig. 3) signale l'existence d'un exemplaire de cette espèce provenant de Djibouti et conservé au Muséum de Genève ; il en fournit une photographie. L'exemplaire présente des pores fémoraux bien visibles et est identique au spécimen de *U. macfadyeni* Parker du Guban au nord de la Somalie, une espèce que SCHÄTTI (1989 : 923) considère comme une « race » [sous-espèce ?] de *U. ocellata*. LANZA (1990 : 420) mentionne également la présence de cette espèce en République de Djibouti sous le nom d'*Uromastix ocellata macfadyeni*. Le spécimen MNHN 1996.231 présente lui aussi des pores fémoraux et anaux. Sa queue est presque aussi longue que son corps. Il correspond bien à la même espèce que celle mentionnée par SCHÄTTI (1989). Le binôme attribué à ce taxon est très variable selon les auteurs concernés : *Uromastix ocellata* Lichtenstein, 1823, *Uromastix macfadyeni* Parker, 1932 ou encore *Uromastix ocellata macfadyeni*, trinôme que nous préférons utiliser ici pour le moment (voir aussi WILMS, 1995). C'est par erreur que JOGER (1987) attribue les spécimens d'Erytrée et de Djibouti à *Uromastix princeps*, une espèce nettement différente de *U. ocellata* (voir PARKER, 1942). *Uromastix princeps* est absent de la République de Djibouti et du nord-ouest de la Somalie (SCHÄTTI, 1989 ; WILMS, 1995).

## Lézards - Famille des Chamaeleonidae

### 21) *Chamaeleo africanus* Laurenti, 1768

Nom commun français : Caméléon africain.

Abondance : rare.

Distribution : Nigéria au Soudan, Somalie, Ethiopie et Djibouti.

Habitat : milieux ouverts couverts de végétation arbustive.

Matériel examiné : MNHN 1892.271, Obock, coll. Devaux, 1892 ; MNHN 1960.114-115, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 [le spécimen MNHN 1960.115 a été donné au Musée de Gènes en 1971].

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de ce caméléon comme certifiée (SCHÄTTI, 1989 : 909). Un exemplaire (BMNH 1971.1474, Forêt de Day, coll. Sandhurst Military Academy French

Somaliland Expedition, 1968-1969) de ce caméléon est conservé dans les collections du British Museum à Londres.

**22) *Chamaeleo calcaricarens* Böhme, 1985**

Nom commun français : Caméléon de Böhme.

Abondance : ?

Distribution : ?

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

LANZA (1990 : 421) mentionne la présence de ce caméléon en République de Djibouti. Cette espèce est placée dans la synonymie d'une autre espèce à l'heure actuelle et n'est plus reconnue.

**23) *Chamaeleo dilepis* ssp.**

Nom commun français : Caméléon bilobé.

Abondance : ?

Distribution : Cameroun, Afrique de l'est et Afrique du sud.

Habitat : forestier.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de ce caméléon comme certifiée en République de Djibouti sans préciser sur quoi il se base pour l'affirmer.

### Lézards - Famille des Gekkonidae

Dans l'énorme travail de synthèse sur les Gekkonidae africains, LOVERIDGE (1947) constate le manque d'informations concernant la République de Djibouti. Les premières mentions de geckos de ce pays ne sont faites par HOOFIEN qu'en 1961 puis en 1962.

**24) *Hemidactylus citernii* Boulenger, 1912**

Nom commun français : Hémidactyle de Citerni.

Abondance : ?

Distribution : Somalie et Kenya.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

**25) *Hemidactylus curlei* Parker, 1942**

Nom commun français : Hémidactyle de Curle.

Abondance : ?

Distribution : nord de la Somalie.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

**26) *Hemidactylus flaviviridis* Rüppell, 1835**

Nom commun français : Hémidactyle vert et jaune.

Abondance : commun/?

Distribution : Egypte jusqu'en Somalie, Socotra.

Habitat : anthropophile ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 915) signale deux exemplaires de ce gecko provenant de la République de Djibouti, l'un au British Museum (Djibouti) et l'autre (Djibouti) au Muséum de Genève en Suisse. Ce gecko est mentionné de la République de Djibouti [French Somaliland] par LOVERIDGE (1947 [reprint 1972] : 157-162). HOOFIEN (1961 : 495) considère cette espèce comme fréquente la nuit à proximité des éclairages sur les murs des habitations à Djibouti-Marabout.

**27) *Hemidactylus macropholis* Boulenger, 1896**

Nom commun français : Hémidactyle à grandes écailles.

Abondance : ?

Distribution : ?

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable. Elle n'est généralement pas reconnue et considérée comme une sous-espèce de *Hemidactylus turcicus*.

**28) *Hemidactylus smithi* Boulenger, 1895**

Nom commun français : Hémidactyle de Smith.

Abondance : ?

Distribution : Est de l'Ethiopie et nord de la Somalie.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

**29) *Hemidactylus turcicus* (Linné, 1758)**

Nom commun français : Gecko verruqueux.

Abondance : commun.

Distribution : Egypte au Kenya, y compris Djibouti.

Habitat : anthropophile.

Matériel examiné : MNHN 1892.273-275, Obock, coll. Devaux, 1892 ; MNHN 1893.74-75, Obock, coll. Maindron, 1893 ; MNHN 1893.106, Obock, coll. Maindron, 1893 ; MNHN 1895.368-380, Obock, coll. Jousseaume, 1893 ; MNHN 1901.463-465, Djibouti, coll. Vicomte du Bourg de Bozas, 1901 ; MNHN 1960.89 et 1960.91, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959.

SCHÄTTI (1989 : 915) signale 1 exemplaire de ce gecko déposé au British Muséum de Londres et provenant de Djibouti. Nous avons observé ce gecko sur les murs des maisons dans la ville de Djibouti où il semble commun et de nombreux spécimens sont conservés dans les collections du MNHN. HOOFIEN (1961 : 494-495) mentionne un spécimen collecté à Djibouti-Marabout.

### 30) *Pristurus crucifer* (Valenciennes, 1861)

Nom commun français : Pristure crucifère.

Abondance : commun/ ?

Distribution : Ethiopie, Somalie et Socotra.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

Le spécimen du MNHN (MNHN 1892.278, Obock, coll. Devaux, 1892) n'a pas été retrouvé. Il est catalogué comme *Pristurus crucifer*, mais nous pensons qu'il s'agit très certainement de *P. flavipunctatus*.

### 31) *Pristurus flavipunctatus* Rüppell, 1835

Nom commun français : Pristure à points jaunes.

Abondance : commun.

Distribution : Egypte jusqu'à la Somalie et Djibouti.

Habitat : le plus souvent arboricole.

Matériel examiné : MNHN 1996.220, Oued Wada Weyn, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993 ; INEICH 101-102 ( ), 114 ( ) et 2499-2500I ( ), région de Dittilou, oued Douda, 42°40,901' Est - 11°46,324' Nord, 20 avril 1999 ; INEICH 109 ( ), région de Dittilou, oued du Campement de Dittilou, 42°41,610' Est - 11°46,864' Nord, altitude environ 800 m, 20 avril 1999 ; INEICH 116 ( ), région de Dittilou, autour du Campement, 42°41,108' Est - 11°46,811' Nord, 21 avril 1999 ; INEICH 117-119 ( ), région de Dittilou, sur les berges du lit de l'oued Guédéni Daba au dessus du Campement de Dittilou, 21 avril 1999 ; INEICH 121-128 ( ), région de Dittilou, sur les berges du lit de l'oued Yangouralichi, 42°40,917' Est - 11°46,917' Nord, altitude environ 810 m, 21 avril 1999 ; INEICH 131-133 ( ), région de Dittilou, au dessus du village de Melaba, sur des acacias, 42°41,839' Est - 11°47,951' Nord, altitude environ 900 m, 22 avril 1999 ; INEICH 135 ( ), région de Dittilou, plateau au dessus du village de Melaba, 42°41,839' Est - 11°47,951' Nord, altitude environ 1000 m, 22 avril 1999 ; INEICH 140 ( ), région de Dittilou, oued du Campement de Dittilou, 42°41,610' Est - 11°46,864' Nord, altitude environ 800 m, 22 avril 1999 ; INEICH 144-147 ( ), 149-157 ( ) et 159 ( ), Forêt du Day, forêt autour du village de Day, 42°38,396' Est - 11°46,880' Nord, altitude environ 1450 m, 23 avril 1999 ; INEICH 161-166 ( ), 168-171 ( ) et 192-193 ( ), idem, 24 avril 1999 ; INEICH 180 ( ), 191 ( ) et 196 ( ), idem, 25 avril 1999.

SCHÄTTI (1989 : 916) mentionne un exemplaire de ce gecko provenant de Djibouti et conservé dans les collections du British Museum à Londres. Cette espèce est ensuite mentionnée de la République de Djibouti par LANZA (1990 : 418). Tous les individus que nous avons examiné présentent une narine en

contact avec la plaque rostrale mais aussi une plaque rostrale incisée sur environ 1/2 à 2/3 de sa longueur depuis la partie postérieure vers la partie antérieure. La plupart des individus sont infestés par de petits acariens parasites ectodermiques, rouges sur le vivant. Il existe un très net dimorphisme sexuel qui concerne à la fois la coloration et la morphologie. En effet, les mâles sont beaucoup plus marqués et sombres que les femelles souvent grises avec quelquefois une bande médio-dorsale orangée ou rosâtre. La queue des mâles est franchement caractéristique par sa rangée de fortes épines dressées dorsalement et ventralement sur la queue ; cette rangée est nettement moins visible chez les femelles dorsalement et presque absente ventralement.

Ce petit gecko diurne fréquente surtout les arbres sur lesquels il ne monte généralement pas très haut (environ 2 à 3 mètres) mais il se rencontre aussi plus rarement au sol, sur des pierres ou même dans les galets des lits d'oued. Nous avons constaté que les populations de ce gecko qui vivent sur les genévriers et autres arbres de la Forêt du Day ont une taille plus grande que celle des autres populations rencontrées par exemple dans les zones moins élevées comme la région du Campement de Dittilou. Cette observation mériterait d'être développée par la suite.

### 32) *Pristurus rupestris* Blanford, 1874

Nom commun français : Pristure rupestre.

Abondance : ?

Distribution : Somalie.

Habitat : zones rocailleuses.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de ce gecko comme certifiée (SCHÄTTI, 1989 : 909). Cette espèce est ensuite mentionnée de la République de Djibouti par LANZA (1990 : 418) et par SCHÄTTI & GASPERETTI (1994 : 362). Nous n'avons pas retrouvé les spécimens de Djibouti catalogués comme *P. rupestris* dans les collections MNHN (MNHN 1893.79-80, Obock, coll. Maindron, 1893 ; MNHN 1960.90-91, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959).

HOOFIEN (1961 : 494) mentionne la présence de cette espèce à Bouet (alt. 120 m) sur un substrat rocheux et à Sandera sur la route de Djibouti à Arta, également dans un habitat rocheux. Cet auteur souligne les confusions qui existaient alors entre *P. rupestris* et *P. flavipunctatus*, confusions à présent clarifiées. Ce gecko occupe plutôt les substrats rocailloux et rocheux alors que *P. flavipunctatus*, espèce proche, serait préférentiellement arboricole.

### 33) *Ptyodactylus ragazzii* Anderson, 1889

Nom commun français : Ptyodactyle de Ragazzi.

Abondance : commun.

Distribution : Afrique sub-saharienne, du Mali à l'Éthiopie.

Habitat : zones rocheuses, falaises, rochers.

Matériel examiné : MNHN 1892.276, Obock, coll. Devaux, 1892 ; MNHN 1960.84-88, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; MNHN 1996.221, Oued Obodley, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993 ; INEICH 104-106 et 115, région de Dittilou, oued Douda, 42°40,901' Est - 11°46,324' Nord, altitude environ 800 m, 20 avril 1999 ; INEICH 113 et 306, région de Dittilou, berges de l'oued du Campement de Dittilou, 42°41,610' Est - 11°46,864' Nord, altitude environ 800 m, respectivement 19 et 27 avril 1999 ; INEICH 120, région de Dittilou, sur les berges qui bordent le lit de l'oued Guédéni Daba, 21 avril 1999 ; INEICH 134, région de Dittilou, au dessus du village de Melaba,

42°41,839' Est - 11°47,951' Nord, altitude environ 1000 m, 22 avril 1999 ; **INEICH 136**, région de Dittilou, sur les berges du lit de l'oued Toha en aval de l'oued de Dittilou, 42°41,888' Est - 11°46,471' Nord, 22 avril 1999 ; **INEICH 303**, région de Bankoualé, rochers sur les berges de l'oued près du village de Bankoualé, 42°40,473' Est - 11°49,405' Nord, altitude environ 600 m, 26 avril 1999.

Deux spécimens de ce gecko proviennent de la République de Djibouti, respectivement de Randa et d'Arta ; ils sont conservés dans les collections du British Museum à Londres (BMNH 1971.1464-1465, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969). SCHÄTTI (1989 : 917) mentionne 6 exemplaires de ce gecko provenant de Djibouti et conservés au Muséum de Genève (4 ex.) et au Muséum de Florence (2 ex.). Ils proviennent de Djibouti et de Dikhil. Cette espèce est mentionnée de la République de Djibouti par LANZA (1990 : 418) sous le nom de *Ptyodactylus hasselquistii ragazzii* Anderson, 1898. Les deux sous-espèces *hasselquistii* et *ragazzii* ont été observées en syntopie en Egypte récemment (BAHA EL DIN, 1999), ce qui confirme leur statut spécifique, *P. hasselquistii* et *P. ragazzii*, revalidé par SCHLEICH et al. (1996). Après un examen détaillé des populations de Djibouti entre nos mains, nous les attribuons à *P. ragazzii*. Le plus grand de nos spécimens mesure 88 mm du museau au cloaque. Notons toutefois que les tubercules dorsaux de tous ces geckos ne présentent qu'une seule carène bien définie et non pas des carènes multiples faiblement marquées comme c'est le cas en Egypte (BAHA EL DIN, 1999).

Ce gecko est fréquent dans la zone que nous avons prospectée, mais il faut remarquer son absence dans la Forêt du Day, au dessus de 1000 mètres environ. Cette observation mérite d'être confirmée. HOOFIEN (1961 : 495) mentionne la présence de ce gecko à Sandera, près d'Arta (alt. 600 m) et à Oueha (alt. 450 m). Ce gecko n'a pas été observé sur les troncs d'arbre mais uniquement sur des falaises et des rochers de plus ou moins grande taille. Il est nocturne mais on l'observe fréquemment la journée, toujours à l'ombre des rochers et des aplombs rocheux, par exemple sur les parois de certaines gorges de rivières.

### **34) *Stenodactylus sthenodactylus sthenodactylus* (Lichtenstein, 1823) - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Sténodactyle commun.

Abondance : rare.

Distribution : Tunisie à Djibouti et jusqu'au Kenya.

Habitat : terrestre, zone sableuses sèches.

Matériel examiné : **MNHN 1893.76**, Obock, coll. Maindron, 1893 ; **MNHN 1895.389-392**, Obock, coll. Jousseaume, 1893.

Huit autres spécimens, catalogués dans les collections MNHN sous le nom de *Stenodactylus guttatus* (MNHN 1893.136-137 [**détruits en 1947**], Obock, coll. Jousseaume, 1893 ; MNHN 1895.389-392, 1895.393-394 [**détruits en 1947**], n'ont pas pu être examinés. Ce gecko n'a jamais été mentionné en République de Djibouti auparavant.

### **35) *Tarentola (Sahelogecko) annularis* (Geoffroy, 1823)**

Nom commun français : Tarente annelée.

Abondance : commun.

Distribution : Maroc à la Somalie, Ethiopie et Djibouti.

Habitat : Rochers, maisons, arbres.

Matériel examiné : **MNHN 1892.272**, Obock, coll. Devaux, 1892 ; **MNHN 1893.72-73**, Obock, coll. Maindron, 1893 ; **MNHN 1893.132-135**, Obock, coll. Jousseaume, 1893 ; **MNHN 1960.81-83**, environs

du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; **INEICH 186**, Forêt du Day, dans le village de Kousralé Goub, 42°38,717' Est - 11°46,626' Nord, altitude environ 1450 m, 25 avril 1999.

SCHÄTTI (1989 : 918) mentionne un exemplaire des collections du Muséum de Florence qui provient de Dikhil. Plusieurs autres spécimens de ce gecko n'ont pas été retrouvés dans les collections MNHN (MNHN 1895.381-388, Obock, coll. Jousseau, 1893 ; MNHN 1897.117-118 [**détruits**], Djibouti, coll. Coutière, 1897), certains ayant probablement été détruits. HOOFIEN (1961 : 495) mentionne la présence de ce gecko à Ambouli à une altitude d'environ 30 mètres. Nous avons collecté un spécimen dans un village juste à côté de la Forêt du Day, à environ 1450 mètres d'altitude. HOOFIEN (1962) mentionne l'observation de 32 spécimens de cette espèce dans une seule et même crevasse de rocher à Bouet en octobre 1958.

### **36) *Tropicolotes tripolitanus somalicus* Parker, 1942 - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Tropicolote de Somalie.

Abondance : rare.

Distribution : Somalie et Djibouti.

Habitat : terrestre, zones sèches.

Matériel examiné : **MNHN 1893.77-78**, Obock, coll. Maindron, 1893 [dét. G. Pasteur, 1960] ; **MNHN 1974.301**, Djibouti, coll. Martin sans date.

Décrit à l'origine comme une espèce, son auteur (PARKER, 1942) reconnaissait quand même : « It may ultimately prove that these two [*Tropicolotes somalicus* et *Tropicolotes occidentalis*] new « species » are only geographical races of *tripolitanus*, or that there is a single race ranging from the extreme east to the west of the continent to the south of the typical form ». C'est la première des hypothèses de l'auteur qui est admise à l'heure actuelle. Cependant, le statut de plusieurs sous-espèces ne semble pas faire l'unanimité, bien que *somalicus* soit reconnue comme valide. Ce gecko n'avait jamais été mentionné de la République de Djibouti auparavant. Il n'était connu que de Somalie, mais sa présence en Ethiopie est très probable.

## **Lézards - Famille des Gerrhosauridae**

### **37) *Gerrhosaurus major bottegoi* Del Prato, 1895 - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Grand gerrhosaure d'Afrique de l'est.

Abondance : commun.

Distribution : Ethiopie, Kenya, Somalie, Djibouti et nord de la Tanzanie.

Habitat : terrestre, zones de terre meuble, jardins et plantations.

Matériel examiné : **MNHN 1960.113**, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; **INEICH** (sans numéro de terrain), région de Dittilou, jardin (manguiers, bananiers, ...) autour du Campement de Dittilou, 42°41,610' Est - 11°46,864' Nord, altitude environ 800 m, 27 avril 1999.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de ce lézard comme potentiellement probable en République de Djibouti. Nous avons trouvé un exemplaire provenant de ce pays dans les collections MNHN et nous en avons également collecté un autre dans la région du Campement de Dittilou où il fréquentait un jardin de bananes, mangues, etc.... C'est un lézard terrestre très vif qui regagne son terrier au moindre bruit. Une fois en captivité, il manifeste un comportement très calme qui contraste fortement avec sa vivacité dans son milieu naturel.



## Lézards - Famille des Lacertidae

### 38) *Latastia boscai boscai* Bedriaga, 1884

Nom commun français : Latastia de Bosc.

Abondance : commun.

Distribution : Djibouti, Ethiopie et nord-ouest de la Somalie.

Habitat : terrestre, zones ouvertes autour de la Forêt du Day.

Matériel examiné : **INEICH 160, 174, 179, 181-184, 189-190 et 197**, Forêt du Day, autour du village et dans la forêt qui le borde, 42°38,896' Est - 11°46,880' Nord, altitude environ 1450 m, 24 (INEICH 160 et 174) et 25 avril 1999.

Nous avons dix exemplaires d'un lézard relativement abondant dans les zones ouvertes de la Forêt du Day que nous attribuons à cette sous-espèce. Leur détermination a été réalisée par N. Arnold du Natural History Museum de Londres en octobre 1999.

SCHÄTTI (1989 : 924) mentionne la présence de ce lézard à Djibouti pour la première fois. Il se base sur un exemplaire conservé au British Museum et provenant de Djibouti sans autre précision de localité. Selon LANZA (1983), les populations d'Ethiopie et du nord de la Somalie appartiennent à cette même forme. En 1990, LANZA (1990 : 426) mentionne la présence de cette forme en République de Djibouti en citant cependant le travail précédent de SCHÄTTI (1989 : 924). Ce genre renferme environ dix espèces parmi lesquelles au moins sept vivent en Somalie (ARILLO et al., 1967).

### 39) *Latastia longicaudata* (Reuss, 1834) - nouvelle espèce pour le pays

Nom commun français : Latastia à longue queue.

Abondance : commun.

Distribution : Sénégal à l'Ethiopie, Somalie et Djibouti.

Habitat : terrestre, zones couvertes de végétation - terrestre et héliophile (recherche le soleil).

Matériel examiné : **MNHN 1893.122**, Obock, coll. Maindron, 1893 ; **MNHN 1895.395-397**, Obock, coll. Jousseume, 1893 ; **MNHN 1960.107-110**, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; **MNHN 1996.233**, Oued Wada Weyn, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993 ; **MNHN 1996.234**, Oued Obodley, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993 ; **INEICH 141**, région de Dittilou, sur un plateau entre Dittilou et la Forêt du Day, 42°41,602' Est - 11°46,664' Nord, altitude environ 1000 m, 23 avril 1999 ; **INEICH 142 et 148**, Forêt du Day, autour du village de Day, 42°38,396' Est - 11°46,880' Nord, altitude environ 1450 m, 23 avril 1999 ; **INEICH 185**, Forêt du Day, village de Kousralé Goub, 42°38,717' Est - 11°46,626' Nord, altitude environ 1450 m, 25 avril 1999 ; **INEICH 304**, région de Dittilou, au sol dans le village de Melaba, 42°41,757' Est - 11°47,367' Nord, altitude environ 800 m, 27 avril 1999, 15h30.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable. Il semble relativement fréquent dans les milieux que nous avons prospectés et n'hésite pas à fréquenter les villages (Melaba par exemple).

### 40) *Latastia scorteccii* Arillo, Balletto & Spanò, 1967

Nom commun français : Latastia de Scortecci.

Abondance : ?

Distribution : Somalie.

Habitat : terrestre.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) signale ce lézard de la République de Djibouti sous le nom de *L. doriai scortecii*. LANZA (1983 : 215) mentionne *L. doriai scortecii* de Somalie, d'Éthiopie et de Djibouti puis confirme cette mention un peu plus tard (LANZA, 1990 : 427). Ce taxon, décrit à l'origine comme sous-espèce de *L. doriai* est à présent reconnu comme une espèce valide.

#### **41) *Mesalina martini* (Boulenger, 1897)**

Nom commun français : Mesaline de Martin.

Abondance : commun.

Distribution : côtes africaines de la Mer Rouge.

Habitat : terrestre, zone sèches couvertes de végétation rase éparse.

Matériel examiné : MNHN 1893.86-87, Obock, coll. Maindron, 1893 ; MNHN 1893.139-140, Obock, coll. Jousseume, 1893 ; MNHN 1895.414-415, Obock, coll. Jousseume, 1893.

SCHÄTTI (1989 : 909) signale ce lézard de la République de Djibouti. Un spécimen provenant d'Alali Dada est conservé dans les collections du British Museum à Londres (BMNH 1971.1471, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969 [*Eremias olivieri martini*]). LANZA (1983 : 216) mentionne ce lézard de Somalie sous le binôme *M. olivieri martini* et les spécimens MNHN étaient catalogués sous le binôme *Eremias guttulata*. Le statut spécifique de cette espèce est attribué par ARNOLD (1986c). Cette espèce a été décrite pour la première fois par BOULENGER (1897) à partir d'un spécimen provenant d'Obock.

#### **42) *Philochortus hardeggeri* (Steindachner, 1891)**

Nom commun français : Philochortus de Hardegger.

Abondance : ?

Distribution : Somalie, Éthiopie et Djibouti.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

Ce lézard est signalé de Somalie, d'Éthiopie et de la République de Djibouti par LANZA (1983 : 216 ; 1990 : 428). SCHÄTTI (1989 : 909) le mentionne également de Djibouti.

#### **43) *Philochortus i. intermedius* Boulenger, 1917**

Nom commun français : Philochortus intermédiaire.

Abondance : ?

Distribution : Égypte, Soudan jusqu'au nord du Kenya.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

#### **44) *Philochortus phillipsi* (Boulenger, 1898)**

Nom commun français : Philochortus de Phillips.

Abondance : ?

Distribution : Somalie.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

#### **45) *Philochortus spinalis* (Peters, 1875)**

Nom commun français : ?

Abondance : ?

Distribution : du Niger à l’Ethiopie.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

#### **46) *Pseuderemias brenneri* (Peters, 1869)**

Nom commun français : Pseudérémiass de Brenner.

Abondance : ?

Distribution : Somalie et Djibouti.

Habitat : terrestre, zone sèches à végétation clairsemée.

Matériel examiné : néant.

LANZA (1983 : 216 ; 1990 : 428) signale la présence de ce lézard en Somalie, en Ethiopie et en République de Djibouti. SCHÄTTI (1989 : 909) le mentionne également de la République de Djibouti. Nous n’avons pas trouvé les deux spécimens MNHN 1892.279-280 (Obock, coll. Devaux, 1892) catalogués sous ce nom, mais il est fort probable qu’ils correspondent également à *Pseuderemias mucronata* comme tous les autres exemplaires MNHN de la République de Djibouti catalogués sous *Pseuderemias brenneri* que nous avons pu examiner.

#### **47) *Pseuderemias mucronata* (Blanford, 1870) - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Pseudérémiass mucronée.

Abondance : commun.

Distribution : Egypte, Soudan, Ethiopie, Somalie et Djibouti.

Habitat : terrestre, zones sèches à végétation clairsemée.

Matériel examiné : MNHN 1893.82-85, 1893.107-109, Obock, coll. Maindron, 1893 ; MNHN 1893.138, Obock, coll. Jousseau, 1893 ; MNHN 1922.266, Djibouti, coll. Carié, 1922 ; MNHN 1996.235-238, Oued Obodley, région d’Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable. Tous les spécimens de ce genre que nous avons pu examiner de la République de Djibouti

appartiennent à l'espèce *Pseuderemias mucronata*. Nos déterminations sont confirmées par les clés de détermination de PARKER (1942), SZCZERBAK (1989) et de LARGEN (1997).

Plusieurs spécimens de Djibouti attribuables à cette espèce n'ont pas été retrouvés dans nos collections : MNHN 1893.110-113, Obock, coll. Maindron, 1893 ; MNHN 1895.398-413, Obock, coll. Jousseaume, 1893 ; MNHN 1897.119-120 [**détruits**], Djibouti, coll. Coutière, 1897 et probablement MNHN 1892.279-280 (Obock, coll. Devaux, 1892).

#### **48) *Pseuderemias striata striata* (Peters, 1875)**

Nom commun français : Pseudérémiass striée.

Abondance : ?

Distribution : Somalie.

Habitat : ?

Matériel examiné : néant.

LANZA (1983 : 217 ; 1990 : 429) mentionne la présence de ce lézard en Somalie, Ethiopie, République de Djibouti et au Kenya. Cette présence est reprise par SCHÄTTI (1989 : 909). Nous n'avons pas trouvé cette espèce dans le matériel examiné ; tous les spécimens correspondaient à *Pseuderemias mucronata*.

### **Lézards - Famille des Scincidae**

#### **49) *Chalcides ocellatus* (Forsskål, 1775)**

Nom commun français : Chalcide ocellé.

Abondance : ?

Distribution : Maroc, Niger, Tchad jusqu'au Kenya, y compris la Somalie.

Habitat : terrestre, fousseur dans la litière.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable [*Chalcides ocellatus* ssp.]. Le spécimen MNHN 1960.112 (environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959) est catalogué comme *Chalcides ocellatus*. Nous ne l'avons pas retrouvé mais il est fort probable qu'il s'agisse d'un *Chalcides ragazzii*.

#### **50) *Chalcides ragazzii ragazzii* - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Chalcide de Ragazzi.

Abondance : commun.

Distribution : Soudan, Erythrée, Ethiopie, Somalie, Kenya et Djibouti.

Habitat : terrestres, fousseur dans la végétation et la litière du sol. Diurne.

Matériel examiné : MNHN 1892.282-283, Obock, coll. Devaux, 1892 ; MNHN 1893.89-91, 1893.114-116, Obock, coll. Maindron, 1893 ; MNHN 1893.141, Obock, coll. Jousseaume, 1893 [les spécimens MNHN 1893.417-426 appartiennent probablement à la même espèce et proviennent également de la collection Jousseaume ; ils ne sont pas présents dans les collections MNHN] ; MNHN 1996.239, Oued Obodley, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993 ; INEICH 139, région de Dittilou, berges de l'oued du Campement de Dittilou, 42°41,610' Est - 11°46,864' Nord, altitude environ 800 m, 22 avril

1999 ; **INEICH 143 et 172**, Forêt du Day, autour du village, 42°38,396' Est - 11°46,880' Nord, altitude environ 1450 m, respectivement 23 et 24 avril 1999 ; **INEICH 173 et 194**, Forêt du Day, forêt autour du village, 42°38,396' Est - 11°46,880' Nord, altitude environ 1450 m, 24 avril 1999 ; **INEICH 198**, région de Bankoualé, dans un terrain humide des bords de l'oued qui va de la Forêt du Day vers Bankoualé, 42°37,824' Est - 11°48,249' Nord, altitude environ 1250 m, 26 avril 1999, 9h.

A l'exception des spécimens provenant de la collection Roland Vernet, tous ces exemplaires ont été déterminés par Georges Pasteur en 1960 et 1979 et nous confirmons ici ses déterminations. Le spécimen INEICH 198 a été capturé dans le lit humide d'un oued où il se trouvait en compagnie d'une femelle de *Mabuya quinquetaeniata*. Nous avons constaté une taille nettement inférieure de nos spécimens par rapport à la taille des spécimens de la République de Djibouti des collections MNHN (voir ci-dessous). Cette observation devra être précisée par la suite.

Numéro MNHN	Longueur du museau au cloaque
MNHN 1893.0089	109 mm
MNHN 1893.0090	105 mm
MNHN 1893.0091	65 mm
MNHN 1893.0114	104 mm
MNHN 1893.0115	85 mm
MNHN 1893.0116	37 mm
MNHN 1893.0141	77 mm
MNHN 1996.0239	109 mm

Le spécimen MNHN 1960.0112 a été identifié comme *Chalcides ocellatus* dans le catalogue des collections MNHN. Dans ce même catalogue, on peut lire en face du numéro de ce spécimen : « non retrouvé en 1979 ». Nous l'avons cherché, également sans succès. Il est fort probable que ce spécimen soit en fait *Chalcides ragazzii*, mais nous ne pouvons l'affirmer sans l'avoir examiné.

### 51) *Lygosoma afer* (Peters, 1854)

Nom commun français : ?

Abondance : ?

Distribution : Soudan à la Tanzanie, jusqu'en Mozambique.

Habitat : diurne et fousseur.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

### 52) *Lygosoma sundevalli* ssp.

Nom commun français : Lygosome de Sundeval.

Abondance : ?

Distribution : Somalie au Kenya, jusqu'au Zimbabwe.

Habitat : diurne et fousseur.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

**53) *Mabuya cf. brevicollis* (Wiegmann, 1837)**

Nom commun français : Mabuya à cou court.

Abondance : ?

Distribution : du Soudan à la Tanzanie.

Habitat : diurne et terrestre.

Matériel examiné : néant.

LANZA (1983) mentionne *Mabuya somalica* Calabresi, 1915 puis, un peu plus tard (LANZA, 1990 : 424), *Mabuya brevicollis* en République de Djibouti. LANZA considère *M. somalica* comme valide en 1983 (1983 : 213) puis comme synonyme de *M. brevicollis* en 1990 (1990 : 424). Ce Mabuya est aussi présent en Ethiopie, Somalie, Kenya et probablement en Arabie. Il est signalé de la République de Djibouti par SCHÄTTI (1989 : 909).

**54) *Mabuya quinquetaeniata quinquetaeniata* (Lichtenstein, 1823)**

Nom commun français : Mabuya à cinq bandes.

Abondance : commun

Distribution : de l’Egypte à Djibouti, jusqu’au nord de l’Ouganda.

Habitat : terrestre, zones couvertes de végétation, rochers peu élevés.

Matériel examiné : **MNHN 1960.111**, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; **MNHN 1996.240-241**, Oued Wada Weyn, région d’Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993 ; **INEICH 108**, région de Dittilou, oued Douda, 42°40,901’ Est - 11°46,324’ Nord, altitude environ 900 m, femelle, 20 avril 1999 ; **INEICH 199**, région de Bankoualé, lit humide de l’oued principal qui constitue la piste allant de la Forêt du Day vers Bankoualé, 42°37,824’ Est - 11°48,249’ Nord, altitude environ 1250 m, 26 avril 1999, 9h.

Deux exemplaires de ce lézard provenant d’Assa Goubi en République de Djibouti, sont conservés dans les collections du British Museum à Londres (BMNH 1971.1472-1473, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969). Cette espèce est mentionnée de la République de Djibouti par SCHÄTTI (1989 : 909). Nous avons rencontré ce lézard dans de très nombreux biotopes et même en altitude (1450 m, Forêt du Day). Les mâles sont nettement différents de femelles et peuvent facilement être pris pour une espèce distinctes. La femelle présente cinq bandes dorsales dorées et une queue bleue alors que le mâle est brunâtre uniforme avec une gorge noire et des flancs rouge plus ou moins vif. Cette espèce est distribuée depuis la Basse Egypte, au sud jusqu’au Kenya et au nord de la Tanzanie, en Ouganda et au nord-est jusqu’au Congo-Kinshasa et à l’ouest jusqu’au Mali (BROADLEY & BAUER, 1998).

**55) *Mabuya striata striata* (Peters, 1844) - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Mabuya strié.

Abondance : rare.

Distribution : Ethiopie, Somalie et Djibouti, jusqu’en Afrique du Sud.

Habitat : terrestre et diurne.

Matériel examiné : **MNHN 1895.416**, Obock, coll. Jousseau, 1893.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable. Le spécimen MNHN 1895.416 confirme cette hypothèse. Deux spécimens des collections, **MNHN 1892.281** (Obock, coll. Devaux, 1892) et **MNHN 1893.88** (Obock, coll. Maindron, 1893) ont seulement été déterminés comme « *Mabuia* » dans le catalogue et n'ont pas été retrouvés.

**56) *Mabuya varia varia* (Peters, 1867)**

Nom commun français : Mabuya variable.

Abondance : ?

Distribution : du Soudan au Zimbabwe.

Habitat : diurne et terrestre.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

**57) *Panaspis wahlbergi* (Smith, 1849)**

Nom commun français : Panaspis de Wahlberg.

Abondance : ?

Distribution : de l'Éthiopie au Congo et jusqu'au Botswana.

Habitat : fouisseur et diurne.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable.

### Lézards - Famille des Varanidae

**58) *Varanus albigularis microstictus* Boettger, 1893**

Nom commun français : Varan des steppes d'Afrique de l'est.

Abondance : rare

Distribution : Afrique de l'Est.

Habitat : steppes et zones couvertes de végétation mais ouvertes.

Matériel examiné : **MNHN 1893.93** [peau non retrouvée ; *Varanus ocellatus*], Obock, coll. Maindron, 1893 ; **INEICH** (non collecté), un exemplaire observé et photographié à environ 1450 mètres d'altitude dans la Forêt du Day, 23 avril 1999.

SCHÄTTI (1989 : 927) mentionne un exemplaire des collections du Muséum de Genève qui provient de Djibouti (sans précision de localité). BÖHME et al. (1989 : 435, plate 3) présentent une photographie d'un exemplaire de Djibouti réalisée par W. Zinniker. Il s'agit certainement du spécimen conservé dans les collections du Muséum de Genève dont parle SCHÄTTI (1989 : 927). Le spécimen adulte de grande taille (longueur museau-cloaque d'environ 65 cm) que nous avons capturé et photographié dans la Forêt du Day est identique à celui représenté sur cette photographie. Nous l'avons libéré par la suite. Notons qu'il présentait une amputation de la totalité de sa main droite. Cette espèce se rencontre depuis l'Éthiopie jusqu'au Mozambique.

### Serpents - Famille des Typhlopidae

#### 59) *Rhinotyphlops schlegelii* (Bianconi, 1850)

Nom commun français : Rhinotyphlops de Schlegel.

Abondance : ?

Distribution : du Soudan à la Namibie.

Habitat : fousseur - occupe les termitières ? Espèce des savanes d'Afrique orientale.

Matériel examiné : néant.

Ce serpent typhlopidé pourrait être présent à Djibouti car il est rencontré dans les régions limitrophes aussi bien en Ethiopie qu'en Somalie (LARGEN & RASMUSSEN, 1993).

### Serpents - Famille des Atractaspididae

#### 60) *Atractaspis scorteccii* Parker, 1949

Nom commun français : Atractaspide de Scortecci.

Abondance : ?

Distribution : Somalie.

Habitat : fousseur. Espèce typique des zones arides somaliennes.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable. Nous pensons que plusieurs autres espèces du genre peuvent également se rencontrer en République de Djibouti : *Atractaspis leucomelas*, connue seulement par quelques rares spécimens ramassés en Somalie tout près de la frontière avec Djibouti et *Atractaspis fallax* présent en Ethiopie à proximité de Djibouti (voir les cartes de distribution fournies par LARGEN et RASMUSSEN, 1993 : 411, carte 11).

### Serpents - Famille des Boidae

#### 61) *Eryx colubrinus* (Linnaeus, 1758) - nouvelle espèce pour le pays

Nom commun français : Boa des sables couleuvrin.

Abondance : rare

Distribution : du Niger à l'Egypte et jusqu'au Kenya, y compris Djibouti.

Habitat : zones sableuses et sèches. Espèce typique des déserts nord africains.

Matériel examiné : MNHN 1960.124, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; MNHN 1981.480-481, Djibouti, coll. Dr Rodin, 1976, Institut Pasteur, Service de la Pêche.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte les cartes de distribution de l'espèce dans la région établies par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 409, carte 7). En fait, trois spécimens de ce boa des sables sont conservés dans les collections du Muséum de Paris. Un quatrième spécimen des collections du MNHN, collecté par



Deyrolle, est uniquement déterminé comme « *Gongylus* » et provient d'Obock. Il portait le numéro MNHN 1887.230 avant d'être détruit.

**62) *Eryx somalicus* Scortecci, 1939**

Nom commun français : Boa des sables de Somalie.

Abondance : ?

Distribution : Somalie.

Habitat : zones sableuses sèches. Espèce typique des zones arides somaliennes.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte les cartes de distribution de l'espèce dans la région établies par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 409, carte 7).

**63) *Python sebae* (Gmelin, 1788)**

Nom commun français : Python de Seba.

Abondance : ?

Distribution : Afrique tropicale sub-saharienne.

Habitat : savanes, milieux relativement ouverts.

Matériel examiné : néant.

Ce serpent a été mentionné de façon douteuse de la République de Djibouti, mais il est peu probable que l'espèce soit réellement présente dans le pays. Une population isolée semble exister en Erythrée (MURPHY & HENDERSON, 1997 : 17), mais ce serpent des savanes n'apprécie ni les zones sèches, ni les zones fraîches d'altitude.

### Serpents - Famille des Colubridae

**64) *Aparallactus lunulatus* (Peters, 1854)**

Nom commun français : Serpent à bandes mangeur de mille-pattes.

Abondance : ?

Distribution : du Cameroun à la Somalie et jusqu'en Afrique du Sud.

Habitat : savanes, milieux ouverts. Espèce panafricaine de savanes.

Matériel examiné : néant.

Ce serpent discret pourrait être présent à Djibouti car sa distribution est vaste dans cette région (Ethiopie, Somalie et Erythrée) (voir LARGEN et RASMUSSEN, 1993 : 411, carte 10).

**65) *Coluber rhodorachis subniger* (Boettger, 1893)**

Nom commun français : Couleuvre de Boettger ou Couleuvre des falaises.

Abondance : commun.

Distribution : Erythrée, Somalie, Ethiopie et Djibouti pour cette sous-espèce.

Habitat : terrestre et diurne. Falaises et zones rocheuses, mangroves. Espèce saharo-sindienne.

Matériel examiné : MNHN 9599-9601, Randa, coll. Chédeville, 1959 ; MNHN 1897-121, Djibouti, coll. Coutière, 1897 ; MNHN 1960.116-119, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; MNHN 1973.421, Djibouti, coll. Martin, 1895 ; MNHN 1973.422, La Hadge près de Djibouti, coll. Martin, 1895 ; MNHN 1981.477, Ile Musha, coll. J.M. Rose, 18 septembre 1980 ; MNHN 1981.478, Djibouti, coll. J.M. Rose, 18 septembre 1980 ; MNHN 1981.483, Djibouti, coll. Dr Rodin, Institut Pasteur, Service de la Pêche, 1976 ; MNHN A11, Djibouti, coll. Jouquin ; MNHN 1999.6576, Ile Maskali, 11° 42,85'N - 43° 09,46'E, coll. Chris Magin, 8 mai 1999.

LANZA (1990 : 435) mentionne la présence de cette couleuvre en République de Djibouti. Un spécimen de ce serpent provenant de Djibouti est conservé dans les collections du British Museum à Londres (BMNH 1971.1477, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969). SCHÄTTI (1989 : 928) mentionne un autre exemplaire de ce serpent non catalogué dans les collections du Muséum de Florence. Il provient de Dikhil, de Djibouti. Cette sous-espèce rassemble les populations d'Afrique de l'Est. La carte fournie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 412, carte 13) confirme cette présence à Djibouti par plusieurs points.

Cette espèce est très abondante dans le pays. Le spécimen MNHN 9599 provenant de Randa avait une grenouille dans son ventre. Elle a été déterminée par Anne-Marie Ohler comme *Tomopterna* cf. *cryptotis* (Boulenger, 1907) et enregistrée dans les collections MNHN sous le numéro 1999.6504. Cette grenouille était connue de la République de Djibouti auparavant sous son ancien nom de *Pyxicephalus delalandii*. Nous avons observé très brièvement sans pouvoir le capturer un serpent d'environ 1m50 dans la Forêt du Day ; ce serpent présentait une région caudale nettement plus uniforme et brunâtre que le reste du corps, un peu comme cette couleuvre mais aussi un peu comme *Eirenis africanus* que nous avons collecté quelques jours auparavant.

Il est intéressant de mentionner ici la petite note qui accompagnait le spécimen MNHN 1981.477 provenant de l'Ile Musha : « sortait de la mer ». Il n'est donc pas impossible que cette couleuvre fréquente le milieu marin, ce qui n'était pas signalé auparavant. SCHÄTTI & GASPERETTI (1994 : 385) mentionnent un spécimen capturé alors qu'il se nourrissait à partir de poissons d'eau de mer.

## 66) *Coluber taylori* Parker, 1949 - nouvelle espèce pour le pays

Nom commun français : Couleuvre de Taylor.

Abondance : rare.

Distribution : Somalie et Djibouti.

Habitat : terrestre et diurne. Zones couvertes de végétation ; a proximité de l'eau. Espèce typique des zones arides somaliennes.

Matériel examiné : INEICH (sans numéro de terrain), région de Bankoualé, dans les galets de l'oued juste devant le village, 42°40,473' Est - 11°49,405' Nord, altitude environ 600 mètres, 26 avril 1999, 15h.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte la carte de distribution de l'espèce dans la région fournie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 413, carte 15). D'autres espèces du genre pourraient également se rencontrer à Djibouti : *Coluber florulentus* et *Coluber brevis* (voir SCHÄTTI, 1988 et les cartes de distribution fournie par LARGEN et RASMUSSEN, 1993 : 412, carte 13 et page 413, carte 14 respectivement). PARKER (1949 : 40-44) décrit cette nouvelle espèce à partir de 7 exemplaires provenant du district de Boroma. SCHÄTTI (1988 : 108) signale la présence de cette couleuvre au nord de la Somalie et en Ethiopie, tout proche de Djibouti, et précise « so far, it has not yet been found in Djibouti ».

Le spécimen obtenu dans le cadre de ce projet est un juvénile qui se trouvait dans les galets du lit de l'oued juste au pied du village de Bankoualé. Il a été collecté vers 15 heures. Dans le lit de l'oued, nous avons observé de nombreuses grenouilles (*Ptychadena anchietae*) et des têtards dont il est possible qu'il se nourrisse.

**67) *Dasypeltis scabra* (Linnaeus, 1758)**

Nom commun français : Serpent mangeur d'œufs.

Abondance : ?

Distribution : de la Gambie à l'Égypte et jusqu'en Afrique du Sud.

Habitat : savanes, milieux ouverts. Diurne et semi-arboricole. Espèce panafricaine typique des savanes.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce en République de Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte les cartes de distribution de l'espèce dans la région établies par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 414, carte 17).

**68) *Eirenis africana* (Boulenger, 1914) - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : *Eirenis* africaine.

Abondance : très rare.

Distribution : Soudan, Éthiopie et Djibouti.

Habitat : zones d'altitude ouvertes et couvertes de végétation avec des blocs rocheux épars. Diurne et terrestre.

Matériel examiné : **INEICH 129**, région de Dittilou, sur un des plateaux au dessus du Campement de Dittilou, 42°40,902 Est - 11°46,923 Nord, altitude environ 1000 m, 21 avril 1999, 11h30.

Ce serpent est considéré comme très rare. Il a été décrit du Soudan puis mentionné par la suite de Somalie (Asmara). PARKER (1949 : 65-66) constate sa rareté apparente et suspecte sa présence au Guban, au nord de la Somalie. Il remarque également une similitude entre la distribution géographique relictuelle du genre *Coluber* et celle du genre *Eirenis* au nord-est de l'Afrique.

Le spécimen que nous avons obtenu dans le cadre de cette étude est un mâle adulte collecté le 21 avril 1999 vers 11 heures 30 alors qu'il était actif. Les coordonnées géographiques de son point de collecte sont 11° 46,923' nord et 42° 40,902' est. Ce serpent aurait donc un mode de vie diurne, du moins durant cette période de l'année. Nous l'avons photographié vivant et nous avons extrait les hémipénis avant de le fixer dans du formol à 10 %. L'animal se trouvait sur un petit plateau, dans une zone sèche escarpée, rocailleuse et couverte d'arbustes dont quelques acacias. Au moment de sa fuite, il est allé se réfugier sous les plaques d'un gros bloc rocheux d'où nous l'avons délogé difficilement. La coloration de ce petit serpent est originale par la présence d'une marque marron très visible placée dans la nuque et l'absence de tout dessin dans le quart postérieur du corps qui reste marron clair.

Le spécimen INEICH 129 présente 15-15-13 rangées d'écailles dorsales respectivement en arrière du cou, au milieu du corps et en avant du cloaque. Les écailles dorsales possèdent une fossette apicale clairement visible. Les ventrales sont au nombre de 147, précédées par une seule pré-ventrale. La plaque anale est divisée. Les sous-caudales sont au nombre de 78 suivies par une plaque caudale terminale entière. La plaque nasale est entière, les supra-labiales au nombre de 7, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> bordant l'œil, les infra-labiales au nombre de 8. On observe une seule préoculaire et deux postoculaires.

Nous avons comparé notre spécimen avec le texte de la description originale du *Contia africana* de BOULENGER (1914 : 483-484) et la description détaillée d'un spécimen d'Erythrée donnée par SCORTECCI (1930 : 200-201, figure). Il est identique, à l'exception du collier marron nuchal que BOULENGER (op. cit. : 484) décrit comme « *a broad darker brown nuchal collar, narrowly interrupted in the middle* ». Le spécimen type est de sexe femelle alors que nous avons collecté un mâle. Chez notre spécimen, le collier marron est le plus large au niveau de la jonction des plaques pariétales puis diminue de largeur vers les supralabiales pour finalement disparaître avant d'atteindre les préventrales-ventrales.

**69) *Lamprophis fuliginosus* (Boie, 1827)**

Nom commun français : Serpent des maisons.

Abondance : ?

Distribution : Afrique tropicale.

Habitat : Commun dans et à proximité des habitations. Espèce panafricaine de savane.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte les cartes de distribution de l'espèce dans la région établies par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 417, carte 22).

**70) *Lamprophis maculatus* (Parker, 1827)**

Nom commun français : Serpent des maisons tacheté.

Abondance : ?

Distribution : Somalie.

Habitat : Anthropophile ?

Matériel examiné : néant.

LANZA (1983 : 224 ; 1990 : 437) signale la présence de ce serpent en Ethiopie, en Somalie et en République de Djibouti, cette dernière mention étant reprise par SCHÄTTI (1989 : 909). La carte de distribution de l'espèce dans la région fournie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 417, carte 22) conforte cette présence.

**71) *Lycophidion taylori* Broadley & Hughes, 1993**

Nom commun français : Serpent loup de Taylor.

Abondance : ?

Distribution : Afrique de l'Est.

Habitat : ? Espèce typique des savanes d'Afrique de l'Ouest.

Matériel examiné : néant.

Cette espèce est présente en Somalie, non loin de la frontière avec Djibouti où elle devrait être présente (voir carte de distribution : LARGEN et RASMUSSEN, 1993 : 417, carte 23). Les cartes de distribution fournies par BROADLEY & HUGHES (1993) pour le genre *Lycophidion* en Afrique de l'Est permettent en effet d'envisager la présence de *L. taylori* en République de Djibouti, mais également celle des espèces suivantes : *Lycophidion depressirostre* et *Lycophidion capense jacksoni*.

**72) *Micrelaps boettgeri* Boulenger, 1896**

Nom commun français : Micrelaps de Boettger ou Serpent à deux têtes de Boettger.

Abondance : ?

Distribution : Somalie et Ethiopie, jusqu'en Ouganda.

Habitat : fousseur. Espèce typique des zones arides somaliennes.

Matériel examiné : néant.

Ce serpent est présent en Somalie, dans la partie littorale du pays, pas très loin de Djibouti (LARGEN & RASMUSSEN, 1993 : 418, carte 25).

### **73) *Philothamnus punctatus* Peters, 1866**

Nom commun français : Serpent vert ponctué.

Abondance : ?

Distribution : Ethiopie, Somalie et Kenya.

Habitat : ? Espèce typique des savanes d'Afrique orientale.

Matériel examiné : néant.

D'après les cartes de distribution fournies par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 419, carte 27), au moins une espèce du genre pourrait être rencontrée à Djibouti : *Philothamnus punctatus*.

### **74) *Prosymna somalica* Parker, 1930 - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Serpent à museau en pelle de Somalie.

Abondance : très rare

Distribution : Somalie et Djibouti.

Habitat : ? Espèce typique des zones arides somaliennes.

Matériel examiné : MNHN 1981.478, Djibouti, coll. J.M. Rose, 18/09/1980.

Ce serpent rare est présent en Ethiopie et en Somalie, tout proche de Djibouti (LARGEN et RASMUSSEN, 1993 : 420, carte 28). Le spécimen des collections du Muséum de Paris est un juvénile conservé en alcool qui présente une tête et un cou franchement noir dorsalement et ventralement alors que le reste du corps est brunâtre dorsalement et blanchâtre ventralement. Ce spécimen constitue la première mention de cette espèce pour le pays et son extension septentrionale maximale connue. Sa coloration noire particulière de la région céphalique n'a pas été notée par BROADLEY (1980) dans son travail de révision. Cette coloration pourrait cependant disparaître rapidement chez les adultes car le spécimen que nous avons examiné est très jeune.

### **75) *Psammophis biseriatus* Peters, 1881 - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Serpent des sables à deux bandes.

Abondance : rare

Distribution : de la Libye à la Tanzanie, y compris Djibouti.

Habitat : terrestre et diurne. Espèce typique des savanes d'Afrique orientale.

Matériel examiné : MNHN 1996.242, Oued Wada Weyn, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993.

La distinction entre cette espèce et *Psammophis tanganicus* n'était pas très évidente ; elles étaient d'ailleurs considérées comme deux sous-espèces de *Psammophis biseriatus*. Les données récentes fournies par LARGEN et RASMUSSEN (1993) clarifient cette situation. Ainsi, le spécimen MNHN

1996.242 est clairement différent des *Psammophis tanganicus* de Djibouti que nous avons examinés. Il s'en distingue par : (1) l'absence de marques sur la tête, à l'exception de fines ponctuations noires également présentes sur l'ensemble des écailles dorsales, (2) son ventre immaculé uniformément blanc-jaunâtre, (3) sa coloration dorsale uniformément brunâtre sans aucun dessin évident, (4) la présence de 9 supralabiales dont deux seulement (5 et 6 èmes) sont en contact avec l'œil, (5) ses supralabiales qui sont blanches en presque totalité et maculées de noir [contrairement au spécimen photographié sur la figure 5-C de LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 362)] et enfin (6) sa gorge et son menton qui sont blanc ponctué de noir sans aucun dessin visible. Notons toutefois que *Psammophis biseriatus* ressemble énormément à *Psammophis schokari* avec qui on peut le confondre facilement si l'on ne prend pas soin de compter le nombre de rangées d'écailles dorsales au milieu du corps : 17 chez *P. schokari* et seulement 15 chez *P. biseriatus*.

#### **76) *Psammophis punctulatus* Duméril, Bibron et Duméril, 1854**

Nom commun français : Serpent des sables ponctué.

Abondance : commun.

Distribution : du Soudan à la Tanzanie, y compris Djibouti.

Habitat : terrestre et diurne. Espèce typique des savanes d'Afrique orientale.

Matériel examiné : MNHN 1960.121, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; INEICH 130, région de Dittilou, palmeraie de Guédéni, 42°41,191' Est - 11°47,003' Nord, altitude environ 800 m, 8h30, 21 avril 1999 ; INEICH 200, région de Bankoualé, lit de l'oued qui va de la Forêt du Day vers Bankoualé, 42°38,112' Est - 11°48,542' Nord, altitude environ 1250 m, 26 avril 1999.

SCHÄTTI (1989 : 930) mentionne l'existence d'un exemplaire de cette espèce dans les collections du Musée de Florence. Il provient de Randa à Djibouti. LANZA (1990 : 440) signale la présence de ce serpent en République de Djibouti. Ce serpent se rencontre depuis le Soudan jusqu'au Kenya. Ce même auteur signale un autre spécimen photographié en janvier 1989 à Mouloud entre Dikhil et Djibouti. La carte de distribution de ce serpent dans la région fournie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 421, carte 30) confirme sa présence à Djibouti.

Ce serpent peut atteindre de grandes tailles ; le spécimen MNHN 1960.0121 est un mâle adulte qui mesure 990 mm du museau au cloaque pour une queue de 670 mm, soit une longueur totale de 1660 mm. Le plus grand des deux spécimens que nous avons collecté durant ce projet (INEICH 200) provenait des serres d'un gros rapace non identifié qui l'a laissé tomber à la vue de notre guide Kamil. Le serpent était toujours vivant une fois au sol. Il est plus grand que l'exemplaire précédent [SVL 1065, Q 676]. Dans son estomac, nous avons trouvé une femelle adulte du scinque *Mabuya q. quinquetaeniata*. Ainsi donc le rapace voulait manger le serpent qui lui même avait mangé le lézard un peu avant. Une bel exemple pour illustrer de façon pédagogique ce qu'est une chaîne trophique !

#### **77) *Psammophis schokari* (Forsskål, 1775)**

Nom commun français : Couleuvre des sables.

Abondance : ?

Distribution : du Sahara au sud de la Somalie.

Habitat : terrestre et diurne - zones sèches plus ou moins couvertes de végétation. Espèce typiquement à affinités saharo-sindiennes.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte la carte de distribution de l'espèce dans la région établie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 421, carte 31).

**78) *Psammophis sibilans sibilans* (Linné, 1758)**

Nom commun français : Couleuvre sifflante.

Abondance : ?

Distribution : Afrique tropicale, du Maroc à l'Afrique du Sud.

Habitat : terrestre et diurne. Zones sèches et steppiques, savanes. Espèce panafricaine de savane.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte la carte de distribution de l'espèce dans la région établie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 422, carte 32).

**79) *Psammophis tanganicus* Loveridge, 1940 - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Couleuvre des sables du Tanganyika.

Abondance : commun ?

Distribution : Erythrée, Somalie, Ethiopie, Djibouti, Kenya et jusqu'au Soudan au nord.

Habitat : terrestre et diurne. Espèce typique des savanes d'Afrique orientale.

Matériel examiné : MNHN 1895.427-428, Obock, coll. Jousseume, 1893 ; MNHN 1960.120, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959.

Ce serpent est présent, outre à Djibouti, en Ethiopie et en Somalie (LARGEN & RASMUSSEN, 1993 : 420, carte 29). Les spécimens MNHN 1895.427-428 et 1960.120 correspondent à cette espèce telle que la définissent LARGEN & RASMUSSEN (1993). Ils sont identiques au spécimen photographié sur la figure 7-A, B, C de LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 370).

**80) *Rhamphiophis oxyrhynchus* (Reinhardt, 1843)**

Nom commun français : Serpent à bec.

Abondance : ?

Distribution : de l'Afrique de l'Ouest au Soudan et jusqu'en Afrique du Sud.

Habitat : terrestre. Zones sèches sableuses, savanes. Espèce panafricaine de savane.

Matériel examiné : néant.

La carte de distribution de ce serpent dans la région fournie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 423, carte 35) montre que sa présence à Djibouti est hautement probable.

### **81) *Telescopus dhara* (Forsskål, 1775) - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Serpent aux yeux de chat.

Abondance : rare

Distribution : Depuis l’Egypte jusqu’à la Somalie et Djibouti, puis de l’Ouganda à la Mauritanie. Espèce typique des déserts d’Afrique du Nord.

Habitat : nocturne et terrestre.

Matériel examiné : **MNHN 1986.1016**, Obock, coll. Martin, 1902 ; **MNHN 1960.122**, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce en République de Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte la carte de distribution de l’espèce dans la région établie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 424, carte 37).

Les collections du MNHN possèdent deux spécimens de ce serpent provenant de la république de Djibouti. Le spécimen MNHN 1960.122 présente 23 rangées d’écailles dorsales au milieu du corps, 3 préventrales et 255 ventrales, 84 sous-caudales doubles suivies par une écaille entière et une plaque anale double. La clé de détermination de BROADLEY (1994) permet de l’identifier comme *Telescopus obtusus* (Reuss, 1834), une espèce placée en synonymie de *Telescopus dhara* (Forsskål, 1775) par LARGEN et RASMUSSEN (1993), position que nous suivons ici.

## **Serpents - Famille des Elapidae**

### **82) *Dendroaspis polylepis* Günther, 1864**

Nom commun français : Mamba noir.

Abondance : ?

Distribution : Afrique tropicale.

Habitat : terrestre et diurne. Espèce panafricaine de savane.

Matériel examiné : néant.

La carte de distribution de ce serpent dans la région fournie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 425, carte 38) montre que sa présence à Djibouti est hautement probable. Elle n’a cependant pas encore été confirmée, contrairement à ce que montre la carte de RASMUSSEN (1994).

### **83) *Naja haje haje* (Linné, 1758) - nouvelle espèce pour le pays**

Nom commun français : Naja égyptien ou cobra d’Egypte.

Abondance : très rare

Distribution : Afrique tropicale et péninsule Arabe.

Habitat : terrestre et diurne. Espèce panafricaine de savane ( complexe de plusieurs espèces ?).

Matériel examiné : **MNHN 1999.6503** [numéro de terrain **INEICH 311**], région de Dittilou, dans un éboulis rocheux à environ 300 mètres au dessus du Campement de Dittilou, 42°41,610’ Est - 11°46,864’ Nord, altitude environ 800 m, 28 avril 1999, 10h20.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte la carte de distribution de l’espèce dans la région établie par BROADLEY (1995) et LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 425, carte 39). PARKER (1949 : 92) considère l’espèce comme rare à



l'exception du Soudan et de l'Égypte. En Somalie, bien que mentionnée à deux reprises, elle semble distribuée le long de la chaîne montagneuse au nord du pays.

Le spécimen obtenu dans cette étude est un mâle adulte de grande taille qui constitue la première mention de l'espèce pour le pays. Il a été capturé vers 10 heures 20 minutes le matin du 27 avril 1999, dans un éboulis de gros blocs rocheux un peu au dessus du Campement de Dittilou. Il semblait chasser les damans dont il pourrait se nourrir. Une personne du Campement affirme avoir vu un daman qui aurait été mordu par ce cobra. Sur le vivant, ce serpent présentait une belle coloration jaune-verdâtre presque fluorescente sur le dos alors que le ventre était plutôt blanchâtre. La tête et la queue sont de la même couleur que le reste du corps. Une légère bande grisâtre se distingue ventralement en avant du cou. La coloration dorsale vive de ce serpent s'est rapidement assombrie à la mort de l'animal. Notons ici que cette coloration se rapproche beaucoup de celle décrite par SCHÄTTI & GASPERETTI (1994 : 392) pour *Naja haje arabica* et nous pensons qu'une comparaison de ces deux formes, qui semblent proches, serait nécessaire.

Notre exemplaire est un mâle adulte qui mesure 135,5 cm du museau au cloaque pour une queue amputée de 20 cm. Ses hémipénis ont été sortis. Les écailles dorsales sont au nombre de 27, 23 et 15, respectivement à l'avant du corps, au milieu du corps et un peu en avant du cloaque. Les supralabiales sont au nombre de 7 dont les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> touchent directement l'œil, ce qui est rare chez cette espèce. On dénombre 9 infralabiales à gauche et 10 à droite. Les ventrales sont au nombre de 211, précédées de 5 préventrales. La queue est amputée et ne comprend plus que 48 sous-caudales doubles. La plaque anale est entière. On distingue une seule préoculaire et 3 postoculaires. Les temporales antérieures sont au nombre de 3 aussi bien à droite qu'à gauche, ce qui est, une fois encore, peu fréquent chez ce cobra. La peau entre les écailles est jaune citron et cette coloration se distingue toujours sur le spécimen un mois après sa fixation dans du formol à 10 %. SCORTECCI (1930 : 203) mentionne un exemplaire d'Erythrée avec 214 ventrales et 55 sous-caudales.

Nous pensons que ce spécimen appartient à une espèce non décrite localisée à une partie de l'Afrique de l'Est. Sa diagnose devra reposer sur une révision complète de l'ensemble des spécimens du complexe *Naja haje* disponibles de la région ; ce type d'étude a été réalisée par BROADLEY (1995) pour ce complexe en Afrique du Sud, ce qui lui a permis d'attribuer un statut spécifique à une forme autrefois considérée comme une sous-espèce en Afrique du Sud, *Naja annulifera*. Cette démarche permettra sans doute de mettre en évidence plusieurs espèces africaines [à présent confondues sous *Naja haje*] clairement distinctes qui pourront par la suite être encore plus finement caractérisées par la technique du séquençage de gènes.

#### **84) *Naja pallida* Boulenger, 1896**

Nom commun français : Naja cracheur pâle.

Abondance : commun/ ?

Distribution : Afrique de l'est, de l'Égypte à la Tanzanie. Egalement présent au Niger, au Tchad et au Congo.

Habitat : terrestre et diurne. Espèce typique des savanes d'Afrique orientale.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) mentionne la présence de ce serpent en République de Djibouti sous le nom de *Naja mossambica pallida*, mais il semblerait que cette forme mérite un statut spécifique propre. LANZA (1990 : 433) mentionne la présence de ce cobra en République de Djibouti, ces deux mentions étant reprises par DAVID & INEICH (1999). La carte de distribution de ce cobra dans la région fournie par

LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 426, carte 40) atteste de sa présence à Djibouti appuyée par un spécimen des collections du British Museum (BMNH 1971.1478, hôpital de Tadjoura, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969). RASMUSSEN (1996) considère ce cobra comme présent en République de Djibouti. Nous n'avons pas observé ce serpent durant notre mission mais de nombreuses personnes le mentionnent. Il ne semble pas très rare d'après leurs commentaires.

### **85) *Naja nigricollis* Reinhardt, 1843**

Nom commun français : Naja à cou noir.

Abondance : ?

Distribution : Afrique sub-saharienne.

Habitat : milieux ouverts (savanes principalement). Espèce panafricaine de savane.

Matériel examiné : néant.

Les mentions de *Naja nigricollis* pour la République de Djibouti correspondent en fait à *Naja pallida*, une forme quelquefois considérée à tort comme une sous-espèce de *Naja nigricollis*. Le vrai *Naja nigricollis* est présent dans les milieux ouverts en Afrique sub-saharienne, mais il n'est pas mentionné de Djibouti, bien qu'il soit présent en Somalie et en Ethiopie, pas très loin de la frontière (SPAWLS & BRANCH, 1995).

## **Serpents - Famille des Viperidae**

### **86) *Bitis arietans* (Merrem, 1820)**

Nom commun français : Vipère heurtante.

Abondance : ?

Distribution : Afrique tropicale et sub-tropicale.

Habitat : terrestre. Espèce panafricaine de savane.

Matériel examiné : néant.

SCHÄTTI (1989 : 909) considère la présence de cette espèce à Djibouti comme potentiellement probable, ce que conforte la carte de distribution de l'espèce dans la région établie par LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 426, carte 41). Aucun spécimen permettant de confirmer la présence de cette vipère à Djibouti n'est disponible à l'heure actuelle.

### **87) *Cerastes cerastes* (Linné, 1758) et *Cerastes gasperetti* Leviton & Anderson, 1967**

Nom commun français : Céraste ou Vipère à cornes et Céraste de Gasperetti.

Abondance : ?

Distribution : Afrique du nord jusqu'au Soudan pour la première, Egypte, Soudan et péninsule Arabe pour la seconde.

Habitat : zones sub-désertiques, zones sèches et steppes. Espèce saharo-sindienne.

Matériel examiné : néant.

Aucune de ces deux espèces n'est présente en Ethiopie ni en Somalie. Il n'est que très peu probable qu'une vipère à cornes soit présente en République de Djibouti (SPAWLS & BRANCH, 1995). Les habitants mentionnent cependant souvent l'existence d'un serpent qui présente des cornes ...

**88) *Echis pyramidum* (Geoffroy, 1827)**

Nom commun français : Echide des pyramides.

Abondance : commun

Distribution : Afrique du nord, depuis l'Algérie jusqu'au Soudan, Erythrée, Ethiopie, Djibouti et Somalie et au sud jusqu'en Centrafrique. Cette vipère est également rencontrée dans la péninsule Arabe.

Habitat : zones sèches à végétation éparse. Espèce typique des zones désertiques d'Afrique du Nord.

Matériel examiné : **MNHN 1887.231-232 [détruits]**, Obock, coll. Deyrolle ; **MNHN 1893.118-119**, Obock, coll. Maindron, 1893 ; **MNHN 1895.429-431 [absents]**, Obock, coll. Jousseau, 1893 ; **MNHN 1960.123**, environs du Golfe de Tadjoura, coll. Chédeville, 1959 ; **MNHN 1981.482**, Djibouti, coll. Dr Rodin, Institut Pasteur, Service de la Pêche ; **MNHN 1986.1002**, Djibouti, coll. Martin ; **MNHN 1986.1003-1004 et 1007**, Obock, coll. Martin ; **MNHN 1996.243**, Oued Wada Weyn, région d'Ali Sabieh, coll. Roland Vernet, juin 1993.

Un exemplaire de cette vipère provenant d'Alali Dadda en République de Djibouti se trouve conservé dans les collections du British Museum à Londres (BMNH 1971.1479, coll. Sandhurst Military Academy French Somaliland Expedition, 1968-1969). SCHÄTTI (1989) mentionne également deux exemplaires de cette vipère provenant de la République de Djibouti, l'un dans les collections du Musée de Genève (Randa) et le second des collections du Musée de Florence (Djibouti). LANZA (1990 : 442) signale la présence de cette vipère en République de Djibouti. LARGEN et RASMUSSEN (1993 : 427, carte 43) mentionnent cette espèce de la République de Djibouti sous le binôme *Echis varius*, cette nomenclature n'étant pas unanimement suivie, nous préférons ne pas l'adopter ici (DAVID et INEICH, 1999).

Cette vipère est sans aucun doute le serpent médicalement le plus dangereux du pays. Il doit être responsable de plusieurs dizaines de morsures chaque année. C'est une petite vipère très agressive et son venin est particulièrement virulent. Deux morsures récentes en République de Djibouti ont été soignées efficacement par utilisation de sérum antivenimeux (MION & OLIVE, 1997).

**LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES DE LA RÉGION DE DITTILOU ET DE LA FORÊT DU DAY**

\* Massif du Goda - Région de Dittilou/Day/Bankoualé \*

**Liste des espèces dont nous confirmons la présence par des spécimens collectés et déposés dans les collections du MNHN - nom local en afar quand celui-ci est connu**

Les espèces suivies par le signe \* sont mentionnées pour la première fois du pays

**AMPHIBIENS** 1) *Bufo dodsoni*

2) *Ptychadena anchietae*

3) *Tomopterna cf. cryptotis* \*

**LEZARDS**

4) *Acanthocercus annectans*

nom local afar : Onbodco

5) *Agama spinosa*

nom local afar : Onbodcoota

6) *Chalcides ragazzii* \*

nom local afar : Southi

7) *Gerrhosaurus major bottegoi* \*

nom local afar : Souldouda

8) *Latastia longicaudata* \*

nom local afar : Dalloma

9) *Latastia boscai boscai*

nom local afar : néant.

10) *Mabuya q. quinquetaeniata*

nom local afar : Labha marra

11) *Pristurus flavipunctatus*

nom local afar : Unda Fatouma

12) *Ptyodactylus ragazzii*

nom local afar : Docto

13) *Tarentola annularis*

nom local afar : Docto

14) *Varanus albigularis microstictus*

nom local afar : Intilee galma

**SERPENTS**

15) *Coluber taylori* \*

16) *Eirenis africana* \*

17) *Naja haje haje* \*

18) *Psammophis punctulatus*

nom local afar : Ridati

## Discussion sur l'herpétofaune de la région de Dittilou-Day-Bankoualé

La zone que nous avons prospecté durant notre séjour à Djibouti se caractérise par deux types de milieux : d'une part la zone boisée entre 600 et 1000 mètres et d'autre part la forêt et les zones ouvertes (probablement par l'homme) à partir de 1000 mètres et jusqu'à 1500 mètres d'altitude.

### a) La zone de 600 à 1000 mètres

Nous avons prospecté les bordures de nombreux oueds, les zones couvertes de végétation plus dense (acacias, jujubiers, figuiers, ...) et certains plateaux. Les espèces les plus caractéristiques de ces milieux sont : *Ptychadena anchietae* pour les Ranidae et *Bufo dodsoni* pour les Bufonidae, *Ptyodactylus hasselquistii* et *Pristurus flavipunctatus* pour les Gekkonidae, *Mabuya q. quinquetaeniata* et *Chalcides ragazzii* pour les Scincidae, *Acanthocercus annectans* pour les Agamidae, *Latastia longicaudata* pour les Lacertidae, *Gerrhosaurus major bottegoi* pour les Gerrhosauridae, *Psammophis punctulatus* pour les Colubridae et *Naja haje haje* pour les Elapidae. La couleuvre *Eirenis africanus*, capturée vers 1000 mètres d'altitude, pourrait appartenir à la seconde zone considérée par la suite.

### b) La zone au dessus de 1000 mètres

Dans la zone située au dessus de 1000 mètres d'altitude, le gecko *Pristurus flavipunctatus* est toujours présent, y compris sur les troncs des genévriers géants. Les populations de cette zone sont composées d'individus dont la taille corporelle est plus grande, ce qui mériterait une étude approfondie. *Agama spinosa* est abondant dans les milieux ouverts autour des habitations, à la périphérie des villages et dans les zones dégradées par l'homme et le bétail. Le gecko *Tarentola annularis* est toujours présent au dessus de 1400 mètres mais ses densités doivent être plus importantes à des altitudes moins élevées (voir HOOFFIEN, 1962). Nous avons aussi observé le scinque *Mabuya quinquetaeniata* dont l'amplitude écologique et altitudinale semble importante, tout comme pour *Chalcides ragazzii*. Le varan *Varanus albigularis microstictus* est présent jusqu'à 1450 mètres. Les habitants du village de Day affirment que les caméléons (probablement *Chamaeleo africanus*) ne sont pas rares et que le cobra cracheur (probablement *Naja pallida*) se rencontre dans cette zone.

Le folklore local concernant les reptiles est particulièrement développé en République de Djibouti. Les craintes des reptiles sont très fortes et concernent aussi bien les lézards que les serpents. Les Lézards sont considérés comme venimeux et vecteurs de nombreuses maladies transmises par leur contact mais aussi par leurs excréments. Ceci est bien entendu faux. Les lézards peuvent mordre mais ne possèdent pas de glandes à venin comme c'est le cas de certains serpents. Les seuls lézards munis d'un appareil venimeux appartiennent à la famille des Helodermatidae qui se rencontre au sud-ouest des Etats-Unis et en Amérique centrale. On parle aussi de serpents capables de voler. Le seul serpent qui puisse voler est en fait seulement un planeur. Il s'agit d'un serpent du sud-est asiatique (*Chrysopelea ornata* ; serpent du paradis) capable d'incurver son corps pour prendre appui sur l'air un peu comme un parachute quand il se laisse tomber d'une branche pour en regagner une autre plus basse. On m'a également fait part de la présence de serpents avec des cornes sur la tête ; cette fois encore, l'observation n'est pas fondée et il est peu probable qu'une espèce présentant des cornes soit présente dans le pays. En ce qui concerne le serpent capable de déposer une lumière sous la forme de deux diamants pour s'éclairer la nuit alors qu'il chasse [il s'agirait d'un cobra], il faut bien entendu considérer cette observation comme non fondée scientifiquement et comme appartenant au domaine, vaste, des fausses légendes et rumeurs colportées sur les serpents de par le monde entier.

**Conclusion** - L'herpétofaune de la région que nous avons prospecté (Dittilou, Day, Bankoualé) est riche et intéressante. Les lézards ont été bien inventoriés mais il est certain que de très nombreuses surprises sont encore à attendre du côté des serpents. Les serpents sont en effet beaucoup plus discrets et plus difficiles à voir et à collecter que les lézards. La très nette différence de taille entre les geckos du genre *Pristurus* de la région de Dittilou et de la Forêt du Day mériterait une attention particulière. Une des possibilités pour mieux connaître les serpents de cette zone serait de placer quelques bidons remplis de formol dilué à 10% dans plusieurs villages et de demander aux habitants de ramasser les serpents. Il faudrait ensuite repasser récupérer ces bidons après un délai d'environ 2 à 3 mois et payer chaque collecte par une somme qui ne devra pas inciter les gens à prendre des risques et à ne faire plus que cela, mais seulement les stimuler pour ramasser les serpents tués ou capturer un serpent aperçu au hasard des activités : cette somme, par serpent, se situe aux alentours de 100 francs djiboutiens (2 à 3 francs français au maximum). Parmi les 18 espèces collectées ou observées durant notre séjour dans la République de Djibouti, 7 (soit plus de 40%) sont nouvelles pour le pays et parmi ces 7 espèces nouvelles pour le pays, 3 sont des serpents (60% des serpents ramassés sont nouveaux pour le pays).

## Affinités du peuplement herpétologique de la République de Djibouti

Le peuplement herpétologique de la République de Djibouti ne comprend aucune espèce endémique. Toutes les formes rencontrées sont également présentes en Erythrée, et/ou en Ethiopie et/ou en Somalie. La majorité des espèces du pays sont des formes typiques des savanes d'Afrique orientale (29 %) ou des régions désertiques d'Afrique du Nord (29 %). Quelques autres sont des formes panafricaines typiques des savanes (14 %) ou des formes typiques des zones arides somaliennes (14 %). Enfin, plus rarement, on rencontre des espèces dont les affinités sont saharo-sindiennes (10 % ; formes également rencontrées dans la péninsule Arabe). Les formes forestières panafricaines ou centrafricaines sont totalement absentes, ainsi que les formes à affinités ouest-africaines. La seule espèce qui pourrait être une forme typique des montagnes d'Afrique orientale est le serpent Colubridae *Eirenis africana* que nous avons eu la chance de pouvoir collecter durant notre mission. Trop peu de spécimens sont encore disponibles et son statut est encore incertain pour certifier cette position.

### Synthèse des affinités du peuplement herpétologique

**Formes saharo-sindiennes :** *Ptyodactylus hasselquistii* - *Trapelus pallidus* - *Coluber rhodorachis*. [3] - 10 %

**Formes des déserts d'Afrique du Nord :** *Bufo pentoni* - *Bufo xeros* - *Tarentola annularis* - *Tropiocolotes tripolitanus* - *Stenodactylus sthenodactylus* - *Eryx colubrinus* - *Telescopus dhara* - *Echis pyramidum*. [8] - 29 %

**Formes typiques des zones arides somaliennes :** *Pseuderemias mucronata* - *Pseuderemias brenneri* - *Coluber taylori* - *Prosymna somalica*. [4] - 14 %

**Formes panafricaines de savane :** *Mabuya quinquetaeniata* - *Gerrhosaurus major* - *Latastia longicaudata* - *Naja haje*. [4] - 14 %

**Formes est-africaines de savane :** *Agama spinosa* - *Acanthocercus annectens* - *Chalcides ragazzii* - *Pristurus flavipunctatus* - *Psammophis biseriatus* - *Psammophis punctulatus* - *Psammophis tanganicus* - *Naja pallida*. [8] - 29 %

**Forme montagnarde est-africaine :** *Eirenis africana* ? [1] - 4 %

## Recommandations pour les Amphibiens et les Reptiles de la République de DJIBOUTI

Forêt du Day - La Forêt du Day est un milieu original et malheureusement fragile. C'est une zone très particulière, vestige d'un milieu autrefois plus largement répandu dans la région. Il faut préserver cette forêt et conserver sa biodiversité. A notre avis, la principale menace qui pèse sur cette forêt est la pression humaine et par voie de conséquence le surpâturage. Nous avons en effet constaté des densités de bétail (bovins principalement) très élevées. Notons que ces animaux sont en parfaite santé et ne semblent en aucune façon souffrir de malnutrition. Limiter de façon raisonnable, après une étude quantitative sérieuse des potentialités du milieu, la pression humaine dans cette forêt me semble un objectif primordial pour préserver sa biodiversité.

Campagne d'information - Le second point fort que je souhaiterai soulever ici est celui de l'information, ou plutôt de l'absence d'information. Il faudra orienter une campagne d'information vers les acheteurs potentiels de faune et de flore locale, le commerce étant une cause non négligeable de la diminution de la biodiversité en République de Djibouti (félins, oiseaux, reptiles, insectes, plantes). La population française, principalement militaire, constitue une source importante d'acheteurs potentiels qui doit impérativement être informée de la législation nationale mais aussi internationale. En effet, outre une protection nationale, de nombreuses espèces de la faune et de la flore locale jouissent d'une protection internationale (tortues de mer, plusieurs tortues terrestres, tous les caméléons et varans, les lézards fouette-queue, les boas des sables par exemple). Toutes ces espèces sont **sensibles** pour le pays et doivent faire l'objet d'une surveillance étroite et continue. La campagne d'information devra en outre concerner les services douaniers du pays [afin qu'ils sachent reconnaître ce qui est à protéger] et aussi les forestiers. Il faudrait mettre en place, dans l'aéroport international de Djibouti, comme cela est fait dans de nombreux pays soucieux de préserver leur faune et leur flore, de grands panneaux d'information en couleur illustrant les espèces particulièrement sensibles du pays qu'il ne faut pas emporter sous peine d'être en infraction avec la loi nationale ou les règlements internationaux (Convention de Washington par exemple). La réalisation de ces panneaux n'est pas difficile et ne nécessite pas un budget important. Il faut également rappeler ici que les cobras naturalisés vendus librement sur les marchés de Djibouti appartiennent à l'espèce *Naja kaouthia* et proviennent très certainement de Thaïlande. Cette espèce figure sur l'annexe II de la Convention de Washington et son commerce est par conséquent réglementé. Les personnes qui vendent ce serpent aux touristes sont en infraction avec la réglementation internationale à moins qu'elles ne disposent des permis CITES les autorisant à ce commerce. De plus, ce serpent n'existe pas dans le pays et son commerce peut bien évidemment prêter à confusion. Les personnes qui achètent ce serpent et l'importent, par exemple en France, sont en infraction et risquent une amende sévère et bien sûr la confiscation du serpent.

Enfin, il nous semble également primordial de sensibiliser les populations locales sur le rôle important des reptiles dans la régulation des densités de certaines de leurs proies : nombreux insectes pour les lézards, rats et souris pour plusieurs serpents. Il ne serait pas surprenant de voir pulluler les insectes, les rats et autres rongeurs à Djibouti si les reptiles venaient à diminuer. Une telle prolifération de rongeurs nuisibles à l'homme et aux récoltes de céréales s'est produite dans le sud de l'Inde après une exploitation non contrôlée des serpents pour l'industrie de la maroquinerie : le gouvernement indien s'est vu dans l'obligation d'interdire la capture des serpents pour limiter les dégâts causés aux stocks de céréales.

Tortues marines - Un autre point fort serait de répertorier et ensuite de protéger les sites de ponte des tortues marines. En effet, ces animaux deviennent de plus en plus rares et constitueront très probablement dans les années à venir un attrait touristique important pour les pays qui auront su les préserver. Ces tortues ne doivent être ni pêchées, ni vendues sur les marchés. Notons toutefois que pour une protection efficace, il faut à la base une connaissance précise. L'étude des tortues marines de la République de



Djibouti devra être une des priorités futures. Leurs sites de pontes doivent être connus et efficacement protégés : ils correspondent souvent à des plages largement fréquentées par les baigneurs ou sujettes à des installations hôtelières, ce qui est bien entendu néfaste aux animaux.

Consommation des reptiles - Enfin, il semblerait que certaines populations étrangères au pays (philippins par exemple) consomment des serpents. Bien que ne constituant pas une menace directe, ce genre de prélèvements dans les populations naturelles doit être suivi car il pourrait, à la longue, engendrer des dérives préjudiciables à la survie de certaines espèces particulièrement recherchées du fait de leur grosse taille. La consommation de tortues marines, nous le répétons volontairement ici, doit être totalement prohibée et le marché noir réprimandé.

### \* CONCLUSIONS \*

Notre étude, basée sur un court séjour de terrain, a permis de réaliser une amélioration significative des connaissances sur les amphibiens et les reptiles de la République de Djibouti. Elle a également permis la première synthèse de nos connaissances sur ces deux groupes largement sous-étudiés en règle générale. L'examen du matériel conservé dans les collections du MNHN et le nouveau matériel collecté durant notre séjour en République de Djibouti ont permis d'ajouter **16 espèces d'amphibiens et de reptiles nouvelles pour le pays** à la liste connue. GILLET, en 1971, considérait la Forêt du Day comme une « forêt dont il n'existe plus l'équivalent nulle part ailleurs dans le monde », ce qui n'est pas tout à fait exact. Cette forêt renferme des arbres originaux : le genévrier géant, *Juniperus procera* et le buis, *Buxus hildenbrandtii*. Cet auteur précise, à la page 10 de son article : « Or il ne fait aucun doute que la forêt du Daye [sic] est à la limite de la rupture de l'équilibre ». Presque 30 années après ce premier constat, la situation n'est pas aussi alarmante que le pensait Gillet. Il est cependant grand temps de réagir et la mise en réserve d'une partie de cette forêt pourrait constituer une première réponse efficace face à la menace de l'appauvrissement de la biodiversité dans le pays. Cette mise en réserve ne pourra se faire qu'en parallèle à une information précise de la population locale [pourquoi et comment mettre en réserve] sans l'aide de qui la protection ne pourra pas être efficace.

**Remerciements** - Nous tenons à remercier très chaleureusement ici Moussa Omar Youssouf (Direction de l'Environnement) et Kamil notre guide, pour nous avoir accompagné durant notre périple sur le terrain. Ensemble, nous avons souffert de la faim, de la soif, de la chaleur, mais aussi du froid et surtout du stress des contrôles d'identité ! Qu'ils soient tous deux assurés de ma profonde reconnaissance. Nous remercions également très chaleureusement Chris Magin (UICN) et son épouse George pour leur hospitalité, leur gentillesse et bien sûr leurs nombreux conseils bien utiles au succès de notre mission. Monsieur Mohamed Ali Moumin (Directeur de l'Environnement) a manifesté un très vif intérêt pour nos travaux et nous tenons ici à lui exprimer notre gratitude. Un grand merci également à Monsieur Issa et Mademoiselle Mina Pabari (UICN, EARO), qui ont assuré avec efficacité la liaison administrative entre le projet à Djibouti et le Bureau régional de l'UICN à Nairobi au Kenya. Nous ne pouvons pas oublier ici les habitants des villages où nous avons passé quelques moments bien agréables et nous les remercions très sincèrement pour leur aide et surtout ... leurs sourires inoubliables. Enfin, une petite pensée pour notre dromadaire qui a accepté, sans trop broncher, de porter nos bagages dans plusieurs endroits plutôt adaptés au passage d'une mule... Colin McCarthy (Natural History Museum, Londres) nous a communiqué des informations sur les spécimens de Djibouti conservés dans les collections du British Museum et Roland Vernet sur la collection qu'il a réalisé en République de Djibouti en 1993 : qu'ils en soient remerciés ici. N. Arnold (Natural History Museum, Londres) a identifié les spécimens de *Latastia boscai boscai* de la zone du Day et nous lui exprimons notre gratitude.

**Paris, le 26 octobre 1999**

## BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie inclus de nombreuses références non mentionnées dans notre texte mais qui concernent les Amphibiens et/ou les Reptiles des pays limitrophes, y compris le Yémen.

AL-BADRY K.S., AL-SAFADI M.M., 1982 - Amphibians and reptiles from Yemen Arab Republic. *Proc. Egypt Acad. Sci.*, **34** : 63-71.

ANDERSON J., 1895 - On a collection of reptiles and batrachians made by Colonel Yerbury at Aden and its neighbourhood. *Proc. zool. Soc. London*, **1895** : 635-663.

ARILLO A., 1967 - Missione Scortecci 1965 nello Yemen : Reptilia, Testudines. *Boll. Mus. Ist. biol. Univ. Genova*, **35** (233) : 185-192.

ARILLO A., BALLETO E., SPANÒ S., 1965 - II e III Spedizione Scortecci in Migiurtinia : il genere *Eremias* Wiegmann (Reptilia, Lacertidae). *Boll. Musei Ist. biol. Univ. Genova*, **33**, (1964-1965) (204) : 85-109.

ARILLO A., BALLETO E., SPANÒ S., 1967 - Il genere *Latastia* Bedriaga in Somalia. *Boll. Musei Ist. biol. Univ. Genova*, **35**(229) : 105-145, 12 figs., tabl.

ARNOLD E.N., 1977 - Little-known geckoes (Reptilia : Gekkonidae) from Arabia with descriptions of two new species from the Sultanate of Oman. *J. Oman Stud.* (Special Report : *The scientific results of the Oman Flora and Fauna Survey 1975*) : 81-110.

ARNOLD E.N., 1980a - The reptiles and amphibians of Dhofar, southern Arabia. *J. Oman Stud.* (Special Report : *The scientific results of the Oman Flora and Fauna Survey 1977 [Dhofar]*) : 273-332.

ARNOLD E.N., 1980b - Reptiles of Saudi Arabia. A review of the lizard genus *Stenodactylus* (Reptilia : Gekkonidae). *Fauna of Saudi Arabia*, **2** : 368-404.

ARNOLD E.N., 1986a - New species of semaphore geckoes (*Pristurus* : Gekkonidae) from Arabia and Socotra. *Fauna of Saudi Arabia*, **8** : 352-377.

ARNOLD E.N., 1986b - A key and annotated check list to the lizards and amphisbaenians of Arabia. *Fauna of Saudi Arabia*, **8** : 385-435.

ARNOLD E.N., 1986c - The hemipenis of lacertid lizards (Reptilia : Lacertidae) : structure, variation and systematic implications. *J. nat. Hist. (London)*, **20** : 1221-1257.

BAHA EL DIN S.M., 1999 - On the specific status of *Ptyodactylus ragazzii* Anderson, 1898 and its occurrence in Egypt. *Herpetozoa*, **12**(1/2) : 39-43.

BAIG K. & BÖHME W., 1997 - Partition of the « *Stellio* » group of *Agama* into two distinct genera : *Acanthocercus* Fitzinger, 1843, and *Laudakia* Gray, 1845 (Sauria : Agamidae). In Böhme, W., Bischoff, W. & T. Ziegler (eds.) : *Herpetologia Bonnensis*, 1997 : 21-25.

BALLETTO E., 1968 - Contributo alla biogeografia della Somalia. *Boll. Musei Ist. biol. Univ. Genova*, **36**(248) : 191-280.

BALLETTO E., CHERCHI M.A., 1973 - Il *Bufo pentoni* Anderson 1893 : ridescrizione ed analisi biometrica. *Bull. Mus. Ist. biol. Univ. Genova*, **41** : 105-119.

BALLETTO E., CHERCHI M.A., LANZA B., 1978a - A new ranid frog from Somalia. *Monitore zool. ital.* (N.S.) Suppl. **11** : 103-110.

BALLETTO E., CHERCHI M.A., LANZA B., 1978b - On some amphibians collected by the late Prof. Giuseppe Scortecci in Somalia. *Monitore zool. ital.* (N.S.) Suppl. **11** : 221-243.

BLANFORD W.T., 1881 - Notes on the lizards collected in Socotra by Prof. I. Bayley Balfour. *Proc. Zool. Soc. London*, **1881** : 464-469.

BOETTGER O., 1892 - Mitteilung über eine Reptiliensendung von Aden in Süd-Arabien. *Ber. Offenb. Ver. Naturk.*, **32** : 61-63.

BOETTGER O., 1893 - Übersicht der von Prof. C. Keller anlässlich der Ruspoli'schen Expedition nach den Somaliländern gesammelten Reptilien und Batrachier. *Zool. Anz.*, **16**(416) : 113-119, **16**(417) : 129-132.

BÖHME W., JOGER U., SCHÄTTI B., 1989 - A new monitor lizard (Reptilia : Varanidae) from Yemen, with notes on ecology, phylogeny and zoogeography. *Fauna of Saudi Arabia*, **10** : 433-448.

BOULENGER G.A., 1891 - On some reptiles collected by Sig. L. Bricchetti Robecchi in Somaliland. *Annali Mus. civ. Stor. nat. Giacomo Doria*, **32** : 5-15.

BOULENGER G.A., 1895a - On the reptiles and batrachians obtained by Mr. E. Lort-Phillips in Somaliland. *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (6) **16** : 165-169.

BOULENGER G.A., 1895b - Esplorazione del Giuba e dei suoi affluenti compiuta dal cap. V. Böttego durante gli anni 1892-93 sotto gli auspici della Società Geografica Italiana. Risultati zoologici. II. Rettili e Batraci. *Annali Mus. civ. Stor. nat. Giacomo Doria*, **35** : 9-18.

BOULENGER G.A., 1895c - An account of the reptiles and batrachians collected by Dr. A. Donaldson-Smith in western Somali-land and the Galla Country. *Proc. Zool. Soc. Lond.* : 530-540.

BOULENGER G.A., 1896a - A list of the reptiles and batrachians collected by the late Prince Eugenio Ruspoli in Somaliland and Gallaland in 1893. *Annali Mus. civ. Stor. nat. Giacomo Doria*, **37** : 5-14.

BOULENGER G.A., 1896b - Report on Capt. Bottego's second collection of reptiles and batrachians from Somaliland. *Annali Mus. civ. Stor. nat. Giacomo Doria*, **37** : 15-23.

BOULENGER G.A., 1896c - Second report on the reptiles and batrachians collected by Dr. A. Donaldson-Smith during his expedition to Lake Rudolf. *Proc. zool. Soc. Lond.* : 212-217.

BOULENGER G.A., 1897 - Description of a new lizard from Obok. *Ann. Mag. nat. Hist.*, (6) **19** : 467-468.

- BOULENGER G.A., 1898a - Concluding report on the late Capt. Bottego's collection of reptiles and batrachians from Somaliland and British East Africa. *Annali Mus. civ. Stor. nat. Giacomo Doria*, **38** : 715-723.
- BOULENGER G.A., 1898b- On a second collection of reptiles made by Mr. E. Lort-Phillips in Somaliland. *Ann. Mag. nat. Hist.*, (7) **2** : 130-133.
- BOULENGER G.A., 1899 - The expedition of Socotra. II. Descriptions of new species of reptiles. *Bull. Liverpool Mus.*, **2** : 4-7.
- BOULENGER G.A., 1901 - A list of the batrachians and reptiles obtained by Dr. Donaldson Smith in Somaliland in 1899. *Proc. zool. Soc. Lond.*, **1** : 47-49.
- BOULENGER G.A., 1903 - The reptiles of Socotra. In : Forbes H.O. (ed.), *The Natural History of Socotra and Abd-el-Kuri*. Liverpool : 75-96.
- BOULENGER G.A., 1906 - Description of a new snake of the genus *Glauconia*, from Somaliland. *Ann. Mag. nat. Hist.*, (7) **18** : 441.
- BOULENGER G.A., 1907 - Description of two new African lizards of the genus *Latastia*. *Ann. Mag. nat. Hist.*, (7) **19** : 392-394.
- BOULENGER G.A., 1909a - List of reptiles collected by Capt. G. Ferrari at Jumbo, lower Juba. *Annali Mus. civ. Stor. nat. Giacomo Doria*, **44** : 308-309.
- BOULENGER G.A., 1909b - List of reptiles and batrachians collected by Capt. U. Ferrandi at Bardera. *Annali Mus. civ. Stor. nat. Giacomo Doria*, **44** : 310-311.
- BOULENGER G.A., 1912 - Missione per la frontiera italo-etiopeca sotto il comando del capitano Carlo Citerni. Risultati zoologici. List of the reptiles and batrachians. *Annali Mus. civ. Stor. nat. Giacomo Doria*, **55** : 329-332.
- BOULENGER G.A., 1914 - Descriptions of new species of snakes in the collection of the British Museum. *Ann. Mag. nat. Hist.* (8) **14** : 482-485.
- BRIGGS J.L. & AULT C.R., 1985 - Distribution of the genus *Rana* in southwestern Saudi Arabia. *Herp. Rev.*, **16**(3) : 72-75.
- BROADLEY D.G., 1980 - A revision of the African snake genus *Prosymna* Gray (Colubridae). *Occ. pap. Natl. Mus. Rhod. B., Nat. sci.*, **6**(7) : 481-556.
- BROADLEY D.G., 1994 - A collection of snakes from eastern Sudan, with the description of a new species of *Telescopus* Wagler, 1830 (Reptilia : Ophidia). *J. Afr. Zool.*, **108** : 201-208.
- BROADLEY D.G., 1995 - The Snouted Cobra, *Naja annulifera*, a valid species in southern Africa. *J. Herpetol. Assoc. Afr.*, **44**(2) : 26-32.
- BROADLEY D.G. & BAUER A.M., 1998 - A review of the *Mabuya quinquetaeniata* complex in East Africa (Sauria : Scincidae). *African Journal of Herpetology*, **47**(2) : 43-58.

BROADLEY D.G. & HUGHES B., 1993 - A review of the genus *Lycophidion* (Serpentes: Colubridae) in northeastern Africa. *Herpetological Journal*, **3** : 8-18.

CHERCHI M.A. & SPANÒ S., 1963 - Note su un viperide dell'Arabia meridionale : *Echis coloratus* Günther - spedizione Scortecci nell'Hadramaut (1962). *Boll. Mus. Ist. biol. Univ. Genova*, **32**(193) : 109-116.

CHERCHI M.A. & SPANÒ S., 1966 - Viperidi ed Elapidi dello Yemen (Missione Scortecci 1965). *Boll. Mus. Ist. biol. Univ. Genova*, **34**(210) : 139-148.

DAVID P. & INEICH I., 1999 - Les serpents venimeux du monde : systématique et répartition. *Dumerilia*, **3** : 3-499.

FRITZ J.P., 1985 - *Zur Kenntnis der Reptilienfauna der Arabischen Republik Jemen*. Diplomarbeit, Univ. Hohenheim, 158 pp.

FRITZ J.P., SCHÜTTE F., 1987a - Zur Biologie jemenitischer *Chamaeleo calytratus*, mit einigen Anmerkungen zum systematischen Status. *Salamandra*, **23**(1) : 17-25.

FRITZ J.P., SCHÜTTE F., 1987b - Geckos der Gattung *Pristurus* aus der Arabischen Republik Jemen. *Bonn. zool. Beitr.*, **38**(1) : 47-57.

FRITZ J.P., SCHÜTTE F., 1987c - Geckos der Gattung *Ptyodactylus* und *Hemidactylus* aus der Arabischen Republik Jemen. *Bonn. zool. Beitr.*, **38**(2) : 115-128.

FRITZ J.P., SCHÜTTE F., 1988a - Agamen aus der Arabischen Republik Jemen. *Bonn. zool. Beitr.*, **39**(2/3) : 103-112.

FRITZ J.P., SCHÜTTE F., 1988b - Skinke aus der Arabischen Republik Jemen. *Salamandra*, **24**(1) : 41-52.

GANS C., LAURENT R.F. & PANDIT H., 1965 - Notes on a herpetological collection from the Somali Republic. *Ann. Kon. Mus. Midden-Afrika, Zool. Wetensch.*, **134** : 1-93.

GASPERETTI J., 1988 - Snakes of Arabia. Basle and Jeddah, *Fauna of Saudi Arabia*, **9** : 169-450.

GILLET H., 1971 - La grande faune du Territoire Français des Afars et des Issas. *Science et Nature*, **107** : 7-11.

HEIMES P., 1987 - Beitrag zur Systematik der Fächerfinger (Sauria : Gekkonidae : *Ptyodactylus*). *Salamandra*, **23**(4) : 212-235.

HILLENUS D., 1978 - Notes on chameleons. V. The chameleons of North Africa and adjacent countries, *Chamaeleo chamaeleon* (Linnaeus). *Beaufortia*, **28**(345) : 37-55.

HILLENUS D., GASPERETTI J., 1984 - The chameleons of Saudi Arabia. *Fauna of Saudi Arabia*, **6** : 513-527.

HILLMAN J.C., 1989 - *Checklist of Ethiopian snakes*. Ethiopian Wildlife Conservation Organisation. Cyclostyled report.

HILLMAN J.C., 1991 - *Checklist of Ethiopian amphibians*. Ethiopian Wildlife Conservation Organisation. Cyclostyled report.

HOOFIEN J.H., 1961 - A collection of gekkonid lizards from French Somaliland. *Ann. Mag. nat. Hist.*, **13**(3) [1960] : 493-495.

HOOFIEN J.H., 1962 - An unusual congregation of the gekkonid lizard *Tarentola annularis* (Geoffroy). *Herpetologica*, **18**(1) : 54-56.

JOGER U., 1984 - The venomous snakes of the Near and Middle East. Wiesbaden, *Beih. TAVO (A)* **12** : 1-115.

JOGER U., 1984 - Taxonomische Revision der Gattung *Tarentola*. *Bonn. zool. Beitr.*, **35**(1-3) : 129-174.

JOGER U., 1987 - An interpretation of reptile zoogeography in Arabia, with special reference to Arabian herpetofaunal relations with Africa. In Krupp F., Schneider W. & Kingelbach R. (eds.) : *Proceeding of the Symposium on the Fauna and Zoogeography of the Middle East*. Wiesbaden, Beihefte TAVO (A) **28** : 257-271.

LANZA B., 1972 - The reptiles of the Awash National Park (Shoa, Eritrea). *Monit. zool. ital.* (N.S.), Suppl., **4**(7) : 159-184.

LANZA B., 1978 - On some new or interesting African amphibians and reptiles. *Monitore zool. ital.* (Suppl.) : 229-297.

LANZA B., 1981 - A check-list of the Somali amphibians. *Monit. zool. ital.*, **15**(10) : 151-186.

LANZA B., 1983 - A list of the Somali amphibians and reptiles. *Monit. zool. ital.* (Italian journal of zoology) (n.s.), **8** (suppl. XVIII) : 193-247.

LANZA B., 1990 - Amphibians and reptiles of the Somali Democratic Republic : check list and biogeography. *Biogeographia*, **14** : 407-465.

LANZA B. & CARFÌ S., 1968 - Gli Scincidi della Somalia (Reptilia, Squamata) (Ricerche sulla fauna della Somalia promosse dall'Istituto di Zoologia e dal Museo Zoologico dell'Università di Firenze : XXXVIII). *Monitore zool. ital.* (n.s.), **2** (suppl.) : 207-260.

LARGEN M.J., 1995 - A new species of chamaeleon (Reptilia Sauria Chamaeleonidae) from montane forest in Ethiopia. *Tropical Zoology*, **8** : 333-339.

LARGEN M. J., 1997 - An annotated checklist of the amphibians and reptiles of Eritrea, with keys for their identification. *Tropical Zoology*, **10** : 63-115.

LARGEN M. J. & RASMUSSEN J. B., 1993 - Catalogue of the snakes of Ethiopia (Reptilia Serpentes), including identification keys. *Tropical Zoology*, **6** : 313-434.

- LEVITON A.E., 1986 - Description of a new species of *Coluber* from the southern Tihama of Saudi Arabia, with comments on the biogeography of Southwestern Arabia. *Fauna of Saudi Arabia*, **8** : 436-446.
- LEVITON A.E., ANDERSON S.C., 1970 - Review of the snakes of the genus *Lytorhynchus*. *Proc. Calif. Acad. Sci.*, (4) **37**(7) : 249-274.
- LEVITON A.E., ANDERSON S.C., ADLER K. & MINTON S.A., 1992 - *Handbook to Middle East Amphibians and Reptiles*. Athens, Ohio, Society for the Study of Amphibians and Reptiles, Contrib. Herpetol., **8** : i-vii + 1-252 + pl. 1-33.
- LOVERIDGE A., 1947 [reprint 1972] - Revision of the African lizards of the family Gekkonidae. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology*, 98(1) : 3-469, 7 pls.
- MARX H., 1956 - *Keys to the lizards and snakes of Egypt*. Research report NM 005 050.39.45, NAMRU-3, U.S. Naval Medical Research Unit n° 3, Cairo, Egypt, 1-8.
- MARX H., 1968 - *Checklist of the reptiles and amphibians of Egypt*. Special publication, United States Naval Medical Research Unit Number Three, Cairo, Egypt, i-iii, 1-91.
- MARX H., 1988 - The colubrid snake, *Psammophis schokari*, from the Arabian Peninsula. *Fieldiana, Zool.* (n.s.), **40** : i-iii + 1-16.
- MATSCHIE P., 1893 - Einige von Herrn O. Neumann bei Aden gesammelte und beobachtete Säugethiere, Reptilien und Amphibien. *Sb. Ges. naturf. Fr. Berlin*, **1893** : 24-31.
- MEERMAN J. & BOOMSMA T., 1987 - Beobachtungen an *Chamaeleo c. calytratus* in der Arabischen Republik Jemen. *Salamandra*, **23**(1) : 10-16.
- MION G. & OLIVE F., 1997 - Indications du sérum antivenimeux dans les morsures de vipères en Afrique. *Médecine et armées*, **25**(1) : 39-42.
- MOODY S.M., 1987 - A preliminary cladistic study of the lizard genus *Uromastyx*, with a checklist and diagnostic key to the species. *Proc. 4<sup>th</sup> Gen. Meet. SEH*, Nijmegen : 285-288.
- MURPHY J.C. & HENDERSON R.W., 1997 - *Tales of giant snakes. A historical natural history of anacondas and pythons*. Krieger Publishing Company, Malabar, Florida, 221 pp.
- NEUMANN O., 1905 - Über nordost-afrikanische und arabische Kriechtiere. *Zool. Jb. Syst.*, **22** : 401-404.
- OBST F.J. & WRANIK W., 1987 - Contributions to the herpetology of the People's Democratic Republic of Yemen 1. The occurrence of *Pelomedusa subrufa* in the southern Arab peninsula. *Zool. Abh. Mus. Tierkd. Dresden*, **43**(2) : 15-20.
- OBST F.J. & WRANIK W., 1998 - Contributions to the herpetology of the Republic of Yemen. 2. New records of *Agamodon arabicus* Anderson, 1901 from southern Yemen (Reptilia : Amphisbaenia : Trogonophidae). *Faunistische Abhandlungen, Staatliches Museum für Tierkunde Dresden*, Contributions to a 'Herpetologia Arabica', **21** (Suppl.) (11) : 107-112.



- PARKER H.W., 1932 - Two collections of Reptiles and Amphibians from British Somaliland. *Proc. zool. Soc. Lond.*, **1932** : 335-367.
- PARKER H.W., 1942 - The lizards of British Somaliland. *Bull. Mus. comp. Zool.*, **91**(1) : 1-101.
- PARKER H.W., 1949 - The snakes of Somaliland and the Sokotra Islands. Reprinted (with additions) from *Zoologische Verhandelingen*, **6** : 1-115..
- PASTEUR G. & BONS J., 1960 - Catalogue des Reptiles actuels du Maroc. Révision des formes d'Afrique, d'Europe et d'Asie. *Travaux de l'Institut Scientifique Chérifien*, série Zoologie n° **21**, Rabat, 132 p. , 3 pls.
- PERRET J.-L., 1976 - Révision des Amphibiens africains et principalement des types, conservés au Musée Bocage de Lisbonne. *Arquivos do Museu Bocage*, **6**(2) : 15-34.
- PETERS W.C.H., 1882 - Die von Herrn Dr. E. Riebeck auf Socotra gesammelten Reptilien. *Sitz.-Ber. Ges. Naturf. Freunde Berlin*, **1882**(3) : 42-46.
- RASMUSSEN J.B., 1994 - Afrikanske slanger (3) *Dendroaspis polylepis*. *Nordisk Herpetologisk Forening*, **4** : 61-65.
- RASMUSSEN J.B., 1996 - Afrikanske slanger (9) *Naja pallida*. *Nordisk Herpetologisk Forening*, **5** : 117-120.
- RASMUSSEN J.B. & LARGEN M.J., 1992 - A review of *Pseudoboodon* Peracca with the description of a new species from Southwest Ethiopia (Serpentes, Dipsadidae, Lycodontinae, Boadontini). *Steenstrupia*, Copenhagen, **18**(3) : 65-80.
- RÖSLER H. & WRANIK W., 1998 - Beiträge zur Herpetologie der Republik Jemen. 3. Geckos des südlichen Jemen und der Insel Sokotra (Reptilia : Sauria : Gekkonidae). *Faunistische Abhandlungen, Staatliches Museum für Tierkunde Dresden*, Contributions to a 'Herpetologia Arabica', **21** (Suppl.) (11) : 113-132.
- SALVADOR A., 1981 - *Hemidactylus turcicus* (Linnaeus, 1758) - Europäischer Halbfingergecko. In : Böhme W. (ed.), *Handbuch der Reptilien und Amphibien Europas*. Band 1, Echsen I. Wiesbaden (Akademische Verlagsgesellschaft) : 84-107.
- SALVADOR A., 1982 - A revision of the lizards of the genus *Acanthodactylus*. *Bonn. zool. Monogr.*, **16** : 1-167.
- SCHÄTTI Beat, 1985 - Systematics of East African species of *Meizodon* Fischer, 1856. *Monit. zool. ital.* (N.S.), Suppl. **20**(8) : 149-175.
- SCHÄTTI Beat, 1988 - Systematics and phylogenetic relationships of *Coluber florulentus* Geoffroy 1827 (Reptilia Serpentes). *Tropical Zoology*, **1** : 95-116.
- SCHÄTTI Beat, 1989 - Amphibien und Reptilien aus der Arabischen Republik Jemen und Djibouti. *Revue suisse de Zoologie*, **96**(4) : 905-937.

SCHÄTTI B. & FORTINA R., 1987 - Herpetologische Beobachtungen in der Arabischen Republik Jemen. *Jemen-Report*, **18**(2) : 28-31.

SCHÄTTI Beat & GASPERETTI John, 1994 - A contribution to the Herpetofauna of Southwest Arabia. Basle and Jeddah, *Fauna of Saudi Arabia*, **14** : 348-423.

SCHÄTTI B. & LANZA B., 1989 - *Coluber messanai*, a new species of snake from Northern Somalia (Reptilia, Serpentes). *Boll. Museo regionale Sci. nat. Torino*, **7**(2) : 413-421, 6 figs.

SCHLEICH H.H., KÄSTLE W. & KABISCH K., 1996 - *Amphibians and reptiles of north Africa*. Koenigstein, Germany, Koeltz Scientific Books, 630 pp., 63 colour plates.

SCHMIDT K.P., 1953 - Amphibians and reptiles of Yemen. *Fieldiana, Zool.*, **34**(24) : 253-261.

SCORTECCI G., 1930 - Rettili ed anfibi raccolti dal prof. E. Zavattari in Eritrea. *Atti della Soc. Ital. di Scienze Naturali, Milano*, **69**(VII) : 193-217.

SCORTECCI G., 1932 - Rettili dello Yemen. *Atti Soc. ital. Sci. nat. Mus. civ. Stor. nat. Milano*, **71** (X) : 39-49.

SCORTECCI G., 1932 - Descrizione preliminare di un nuovo ofidio ed un anfibio della Somalia italiana. *Atti Soc. ital. Sci. nat. Mus. civ. Stor. nat. Milano*, **71** (X) : 58-60.

SCORTECCI G., 1933 - *Leptotyphlops yemenicus* sp. n. *Atti Soc. ital. Sci. nat. Mus. civ. Stor. nat. Milano*, **72** : 165-166.

SCORTECCI G., 1966a - Relazione di un viaggio di esplorazione biologica nello Yemen. *Boll. Mus. Ist. biol. Univ. Genova*, **34**(206) : 5-106.

SCORTECCI G., 1966b - Ambienti biologici dello Yemen. *Archo zool. ital.*, **51**(1a) : 385-392.

SHOWLER D.A., 1995 - Reptile observations in Yemen, March-May 1993. *British Herpetol. Soc. Bull.*, **53** : 13-23.

SPANÒ S., 1963 - Nota su *Pristurus carteri collaris* (Steindachner) - Spedizione Scortecci nell'Hadramaut (1962). *Boll. Mus. Ist. biol. Univ. Genova*, **32**(189) : 35-41.

SPANÒ S., 1972 - Missioni Scortecci nell'Arabia meridionale (1962-1965) : Leptotyphlopidae e Colubridae. *Boll. Mus. Ist. biol. Univ. Genova*, **40** : 131-135.

SPAWLS Stephen, 1992 - The snake fauna of Ethiopia - a preliminary report. *J. Herpetol. Assoc. Afr.*, **41** : 19-21.

SPAWLS Stephen, 1997 - Natural History Notes. Serpentes. *Pseudoboodon lemniscatus* (Striped Ethiopian Mountain Snake). Reproduction and size. *Herpetological Review*, **28**(1) : 45.

SPAWLS S. & BRANCH B., 1995 - *The dangerous snakes of Africa. Natural history : species directory : venoms and snakebite*. Ralph Curtis-Book, Sanibel Island, Florida, 192 pp.

SZCZERBAK Nikolai N., 1989 - Catalogue of the African Sand Lizards (Reptilia : Sauria : Eremiinae : *Lampreremias*, *Pseuderemias*, *Taenieremias*, *Mesalina*, *Meroles*). *Herpetozoa*, **1**(3/4) : 119-132.

THORPE R.S. & MCCARTHY C.J., 1978 - A preliminary study, using multivariate analysis of a species complex of African house snakes (*Boaedon fuliginosus*). *J. Zool. (Lond.)*, **184** : 489-506.

TORNIER G., 1905 - Schildkröten und Eidechsen aus Nordost-Afrika und Arabien. *Zool. Jb. Syst.*, **22** : 365-388.

WERNER Y., 1971 - Lizards and snakes from Transjordan, recently acquired by the British Museum (Natural History). *Bulletin of the British Museum (Natural History), Zoology*, **21**(6) : 215-256, 6 pls.

WERNER Y., 1982 - Herpetofaunal survey of the Sinai Peninsula (1967-1977), with emphasis on the Saharan sand community. Pp 153-161 in : Scott N.J. (ed.), *Herpetological communities*. U.S. Department Int., Fish Wildl. Serv. Res. Rep. **13**.

WERNER Y., 1987 - Ecological zoogeography of the Saharo-Arabian, Saharan, and Arabian reptiles in the sand deserts of southern Israel. Proc. Symp. Fauna Zoogeogr. Middle East, Mainz, 1985. *Beih. TAVO (A)* **28** : 272-295.

WILMS Thomas, 1995 - *Dornschwanzagamen. Lebensweise, Pflege und Zucht*. Herpeton-Verlag, Offenbach, 130 pp.

WRANIK W., 1998 - Contributions to the herpetology of the Republic of Yemen. 4. Socotra Island and southern Yemen mainland (Amphibia ; Reptilia). *Faunistische Abhandlungen, Staatliches Museum für Tierkunde Dresden, Contributions to a 'Herpetologia Arabica'*, **21** (Suppl.) (11) : 163-179.

\*\*\* ----- \*\*\*

### **Bibliographie non herpétologique**

-----

AL-HUBAISHI A. & MÜLLER-HOHENSTEIN K., 1984 - *An introduction to the vegetation of Yemen*. Eschborn, 209 pp.

BOTTA P.E., 1841 - Relation d'un voyage dans le Yémen, entrepris en 1837 pour le Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Paris, Benjamin Duprat, 148 pp.

DEIL U., 1988 - Lebende Schätze des Jemen - Endemische Pflanzen und Floreneinstrahlungen im tropischen Arabien. *Jemen-Report*, **19**(1) : 7-13.

DEIL U. & MÜLLER-HOHENSTEIN K., 1983 - Zur Pflanzenwelt des Jemen - am Beispiel sukkulenter Euphorbien. *Jemen-Report*, **14**(2) : 12-16.

LARGEN M.J., KOK D. & YALDEN D.W., 1974 - Catalogue of the mammals of Ethiopia : 1 ; Chiroptera. *Monitore zool. ital.* (n.s.) suppl. V : **16** : 221-298.

SMITH K.D., 1957a - An annotated check list of the birds of Eritrea. *The Ibis*, **99**(1) : 1-26.

SMITH K.D., 1957b - An annotated check list of the birds of Eritrea. *The Ibis*, **99**(2) : 307-337.

YALDEN D.W. & LARGEN M.J., 1992 - The endemic mammals of Ethiopia. *Mammal Review*, **22** : 115-150.

ZAVATTARI E., 1930 - *Gli animali velenosi della Colonia Eritrea*. Parma, Italie, 37 pp.